

RAPPORT D'ACTIVITÉ
D'ODAS 57
ANNÉE 2024

SOMMAIRE

1 Table des matières

2	Introduction de la Directrice	5
3	Présentation générale d'ODAS 57	7
4	Les Investissements	8
5	Service Qualité d'ODAS 57.....	9
5.1	Qualité	9
5.1.1	Gestion documentaire	9
5.1.2	Gestion des écarts / Gestion des évènements indésirables.....	9
5.1.3	Procédure d'accueil et d'intégration du personnel.....	10
5.1.4	Le démarrage de la rédaction du projet d'établissement	10
5.2	Santé / Sécurité / Gestion des risques	12
5.2.1	La poursuite de l'intégration des Risques Psychosociaux	12
5.3	Rapport laïcité ODAS 57 (2024)	12
5.4	Orientations 2025.....	12
6	Organisation d'ODAS 57	13
6.1	Organisation du FAS.....	13
6.1.1	Les missions du FAS.....	13
6.1.2	Les moyens humains	13
6.1.3	Les personnes accueillies au FAS.....	14
6.1.4	Organisation de l'accompagnement	15
6.1.5	Les moyens éducatifs et pédagogiques.....	16
6.1.6	Organisation générale du service	19
6.1.7	Évènements marquants en 2024	21
6.2	Organisation du FAP	36
6.2.1	Organisation du service	37
6.2.2	Organisation de l'équipe	39
6.2.3	Organisation des activités au FAP	41
6.3	Organisation du SAVS	51
6.3.1	Données statistiques	51
6.3.2	Équipe éducative	52
6.3.3	Activités	52
6.4	Organisation de la MAS	55
6.4.1	Les missions de la Maison d'Accueil Spécialisée	55
6.4.2	Caractéristiques de la population accueillie.....	56
6.4.3	organisation de l'accompagnement a la mas.....	61

6.4.4	un management au service de la qualité de l'accompagnement.....	62
6.4.5	La prise en charge medicale	63
6.4.6	Accompagnement au Quotidien.....	65
6.4.7	Un panel d'activités varie	70
6.4.8	Moments Forts de 2024	78
6.5	Organisation de l'ESAT	83
6.5.1	Données chiffrées ESAT Année 2024	83
6.5.2	Bilan des divers soutiens en ESAT :.....	85
6.5.3	Course des « Pères Noël »	90
6.5.4	INTIMAGIR : un partenariat engage pour le respect de l'intimité et des droits des personnes accompagnées.....	91
6.5.5	Atelier Espaces Verts	91
6.5.6	Activité à l'atelier Blanchisserie.....	93
6.5.7	Cuisine Centrale et satellites	94
6.5.8	Atelier Sous-Traitance	95
6.5.9	Relais La Poste a l'esat du puits gargan : un pont entre l'ESAT et la communauté locale	96
6.5.10	Hygiène des Locaux	97
6.5.11	Projet INCLUREG.....	97
6.6	Organisation des services techniques et logistiques.....	99
6.6.1	Service Technique et Travaux.....	99
6.6.2	Service hygiène des locaux.....	100
6.7	Projets en cours pour 2025.....	101
7	Service Informatique	102
7.1	Maintenance et évolution du SI	102
7.1.1	Infrastructure	102
7.1.2	Assistance	102
7.2	Projets 2024	102
7.2.1	Migration du DUI (Dossier Usager Informatisé)	102
7.2.2	Développements logiciel (programmation).....	103
7.3	Projets 2025	104



2 Introduction de la Directrice

Chaque année, le rapport d'activité décrit l'activité et le fonctionnement d'ODAS 57 pour l'année écoulée. Il rappelle le contexte, le niveau d'activité et les moyens mis en œuvre au travers des événements marquants de l'année.

L'année 2024 a été marquée par la poursuite des travaux d'achèvement ou de reprise de malfaçons des locaux de la nouvelle MAS même si les délais de mobilisation des entreprises ne sont pas satisfaisants et que la mise en service de la nouvelle MAS n'est toujours pas effective.

Les travaux de réfection de la salle de restauration du self de la Résidence Paul Verlaine ont également été entrepris ; l'ESAT et le Service Technique ayant joint leurs savoir-faire pour repeindre l'ensemble des locaux. Les travaux d'isolation thermique ont également été réalisés.

La politique volontariste de l'établissement en matière d'amélioration continue s'est poursuivie avec notamment la finalisation du volet prévention des Risques Psycho-Sociaux du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, l'engagement dans la démarche de promotion de la QVCT et celle de l'égalité professionnelle.

Dans le cadre de l'amélioration de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants, une procédure dédiée a été validée fin 2024 afin de structurer l'accompagnement des agents dès leur prise de poste. L'objectif est aussi de fidéliser les professionnels qui intègrent la structure et ce dispositif est complété par l'organisation de concours destinés au pourvoi des postes existants par des professionnels titulaires.

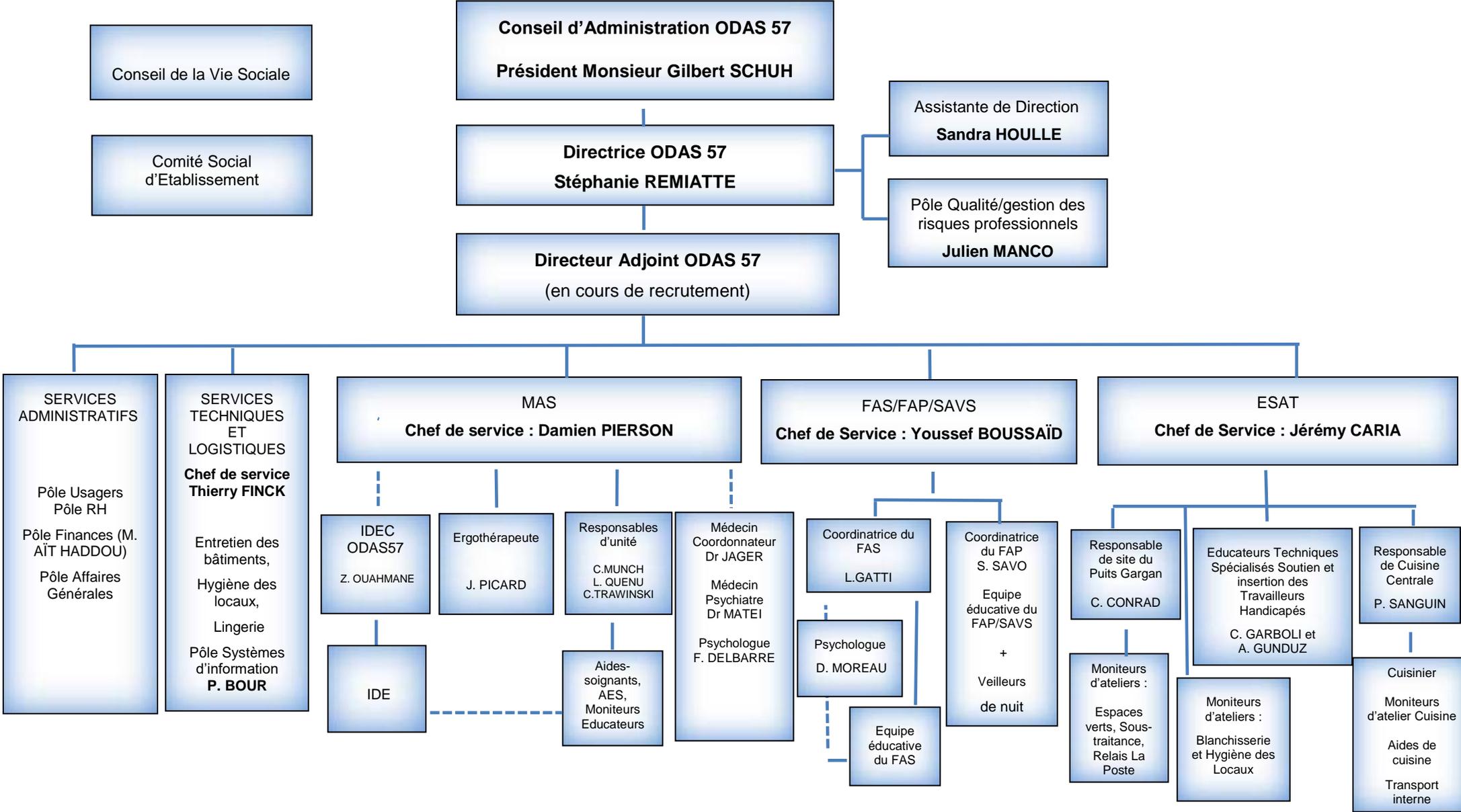
Enfin, le présent rapport d'activité est le reflet de l'ensemble des activités multiples et variées qui sont proposées à nos usagers dans l'ensemble des structures.

Cette diversité témoigne d'une réelle mobilisation des équipes au service du bien-être des usagers accueillis dans toutes les structures. Elle résulte aussi de la richesse dont nous disposons en termes de profils de professionnels et des formations que nous pouvons leur proposer pour qu'ils élargissent leurs compétences.

Ainsi, même si le principe d'harmonisation des pratiques professionnelles reste primordial, notre organisation permet aussi à chaque agent, sur des temps dédiés, d'exprimer ses talents et d'intervenir auprès des usagers en fonction de ses propres appétences et de celles des personnes accueillies.

La pluridisciplinarité et la synergie des compétences ou savoir-faire sont des atouts précieux que les équipes savent mettre à profit afin que chacun, agent comme usager puisse s'épanouir au mieux au sein de la structure en fonction de sa propre individualité.

ORGANIGRAMME ORGANISATIONNEL
ODAS 57 : OFFRE DEPARTEMENTALE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL DE MOSELLE-EST
 AU 01/02/2024



MAS : Maison d'Accueil Spécialisée FAP : Foyer d'Accueil Polyvalent Paul Verlaine SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
 FAS : Foyer d'Accueil Spécialisé Arthur Albert ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

- - - - - Lien fonctionnel ———— Lien hiérarchique

3 Présentation générale d'ODAS 57

ODAS 57 : Offre Départementale d'Accompagnement Social et médico-social de Moselle-Est est un établissement public départemental autonome au titre de l'article L 311-1 et de l'article L 312 -1 du CASF (Code de l'Action Sociale et des Familles).

ODAS 57 est administré comme le prévoit l'article L.315.10 du CASF, par un Conseil d'Administration. Celui-ci est composé de représentants des collectivités territoriales, des autorités de tarification, des personnels et des usagers. ODAS 57 est présidé par le représentant du Président du Conseil Départemental de Moselle.

ODAS 57 est un ESMS (Établissement Social et Médico-Social) multisites qui assure l'accueil et l'accompagnement médico-social de personnes adultes en situation de handicap.

Il s'inscrit dans les lois N° 2002-2 du 2 janvier 2002 et N° 2005-102 du 11 février 2005 et comprend :

- Une Maison d'Accueil Spécialisée ou MAS de 56 places d'accueil permanent + une place d'accueil temporaire.
- Un Foyer d'Accueil Spécialisé ou FAS ; foyer de vie de 15 places d'hébergement + 4 places d'accueil de jour.
- Un établissement et Service d'Aide par le Travail ou ESAT de 113 places établi sur deux sites différents.
- Un Foyer d'Accueil Polyvalent ou FAP comprenant 28 places de FESAT (foyer d'hébergement de l'ESAT) + 5 places pour personnes handicapées vieillissantes + 5 places d'accueil en foyer de vie.
- Un SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) de 23 places permettant à d'autres travailleurs handicapés de l'ESAT de vivre de manière autonome en milieu ordinaire.

Le SAVS est hébergé au sein des locaux du FAP.

Ces différentes structures gérées par ODAS 57 sont réparties sur cinq sites géographiques différents dont 4 situés sur la commune de Petite-Rosselle.

4 Les Investissements

Les investissements nécessaires : travaux d'entretien et/ou renouvellement d'équipements prévus aux Plans Pluriannuels d'Investissement des différentes structures ont également été réalisés ; les plus importants étant inscrits dans le tableau ci-dessous.

Extrait de la Base Immobilisation		
Immobilisations	Montants	Budgets
Four salle de restauration TH	7 440,00 €	BPAS
Défibrillateur	2 598,00 €	BPAS
Ecran Visio ESAT PG	5 305,91 €	BPAS
Mixer Plongeant	769,00 €	BAPC
Laveuse Viper	6 001,10 €	BAPC
9 Débrousailluse STIHL	5 762,40 €	BAPC
Tronçonneuse STIHL	639,79 €	BAPC
Souffleur STIHL	615,30 €	BAPC
Renault Master	41 306,29 €	BAPC
Verticalisateurs	2 671,43 €	MAS
Chaise douche	2 556,76 €	MAS
Volkswagen CADDY PMR	44 472,43 €	MAS
Remise en état des toitures	42 321,26 €	BACH
Isolation SELF	144 028,49 €	BACH
Ecran Visio ESAT PG	4 102,44 €	BACH
Remise en état Bureaux	15 084,73 €	BACH
Salle de bain	10 895,50 €	BACH
Pergola	3 490,00 €	FAS
Remise en état chambre	10 015,50 €	FAS
Remise en état chaufferie	2 399,00 €	FAS
Frigo 600L	2 628,00 €	FAS

Evolution des investissements				
Comptes	Immobilisations	2023	2024	Evolution 2023/2024
205	Concessions, droits similaires, brevets	4 320,00 €	0,00 €	-100,00%
211	Terrains	0,00 €	0,00 €	0,00%
2131	Bâtiments	0,00 €	56 197,04 €	0,00%
2135	Installations générales	171 474,17 €	152 385,99 €	-11,13%
2153	Installations à caractères spécifique	19 017,00 €	0,00 €	-100,00%
2154	Matériel et outillage	63 943,59 €	41 107,74 €	-35,71%
2181	Installations générales, aménagements divers ...	6 307,56 €	45 130,59 €	615,50%
2182	Matériel de transport	200 105,11 €	87 441,72 €	-56,30%
2183	Matériel informatique	22 651,86 €	14 938,20 €	-34,05%
2184	Mobilier	159 601,83 €	1 570,70 €	-99,02%
2188	Autres immobilisations corporelles	5 095,44 €	10 550,60 €	107,06%
231	Constructions en cours	2 322 723,65 €	494 559,13 €	-78,71%
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00%
	Total	2 975 240,21 €	903 881,71 €	-69,62%

5 Service Qualité d'ODAS 57

5.1 QUALITE

5.1.1 GESTION DOCUMENTAIRE

Liste des procédures/ instructions/ protocoles mis à jour en 2023 :

Processus	Libellé	Mise à jour
Gouvernance	Organigramme 2024	01/02/2024
RH	Organisation de l'accueil et de l'intégration d'un nouvel arrivant	07/11/2024
Sécurité	Procédure à suivre en cas d'agression d'un agent à ODAS 57	16/10/2024
	Procédure de gestion des écarts / évènements indésirables / plaintes et réclamation	06/06/2024
Vie sociale, quotidienne	Achat de vêtements à la MAS	16/04/2024
	Organisation des repas de l'atelier hygiène des locaux à la MAS	15/10/2024

5.1.2 GESTION DES ECARTS / GESTION DES EVENEMENTS INDESIRABLES

Bilan de la gestion des écarts et évènements indésirables :

MAS les colombes et services supports :

- **Nombre de déclaration de fiches d'écart : 17**
 - 7 fiches d'évènement indésirables (aucune n'a nécessité une déclaration auprès des ATC).
 - 6 écarts mineurs.
 - 5 Fiches incidents usagers.

ESAT Le Puits Gargan – La Rose des Vents :

- **Nombre de déclaration de fiches d'écarts : 34**
 - 4 fiches d'évènement indésirables (aucune n'a nécessité une déclaration auprès des ATC).
 - 2 écarts mineurs.
 - 27 Fiches incidents usagers.
 - 1 Sans suite.

FAS Foyer Arthur Albert :

- **Nombre de déclaration de fiches d'écart : 2**
 - 2 fiches d'évènement indésirables (une a nécessité une déclaration auprès des ATC).

FAP/ SAVS : Résidence Paul Verlaine :

- **Nombre de déclaration de fiches d'écart :**
 - 2 fiches d'évènement indésirables (aucune n'a nécessité une déclaration auprès des ATC).
 - 1 écart mineur.

5.1.3 PROCEDURE D'ACCUEIL ET D'INTEGRATION DU PERSONNEL

Dans le cadre de l'amélioration de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants, une procédure dédiée a été validée fin 2024 afin de structurer l'accompagnement des agents dès leur prise de poste. Cette procédure repose sur une identification préalable des besoins spécifiques du nouvel agent, en tenant compte des postes à risques et du suivi médical nécessaire.

Chaque nouvel arrivant participe à un accueil général, incluant une présentation du projet d'établissement, du système qualité et des procédures essentielles. Une attention particulière est portée aux conduites à tenir en cas d'écart ou d'évènement indésirable, ainsi qu'aux principes fondamentaux tels que la charte de la laïcité, les droits et libertés des usagers et la prévention de la maltraitance.

De plus, une journée d'intégration est organisée trois fois par an afin de favoriser l'appropriation des valeurs et des pratiques institutionnelles. Une évaluation de l'intégration est réalisée en cours de période, intégrant une chasse aux risques permettant de mesurer la conscience sécurité du nouvel agent.

Enfin, une évaluation finale est menée en fin de mission ou à l'issue de la période d'essai afin d'analyser l'adaptation et les acquis du professionnel dans son environnement de travail.

5.1.4 LE DEMARRAGE DE LA REDACTION DU PROJET D'ETABLISSEMENT

L'année 2024 a marqué le début de la réflexion et de la structuration du Projet d'Etablissement de notre structure, en intégrant une approche résolument tournée vers le développement durable.

Cette démarche s'est appuyée sur un autodiagnostic mené avec l'outil « Mon Développement Durable » de l'ANAP, permettant d'identifier nos forces et axes d'amélioration en lien avec les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et les 6 enjeux prioritaires de la feuille de route France 2030.

Plusieurs réunions préparatoires ont été organisées, aboutissant à la création d'un Comité de Pilotage (COFIL) dédié au Projet d'Etablissement et au développement durable, ainsi qu'à la nomination d'un référent en charge de ces thématiques. Enfin, afin d'assurer une vision cohérente et ambitieuse pour l'avenir de notre établissement, un plan d'action Directeur a été élaboré, structuré autour de quatre grands volets :

- Environnemental.
- Social.
- Sociétal.
- Économique.

Les résultats de l'auto-évaluation :

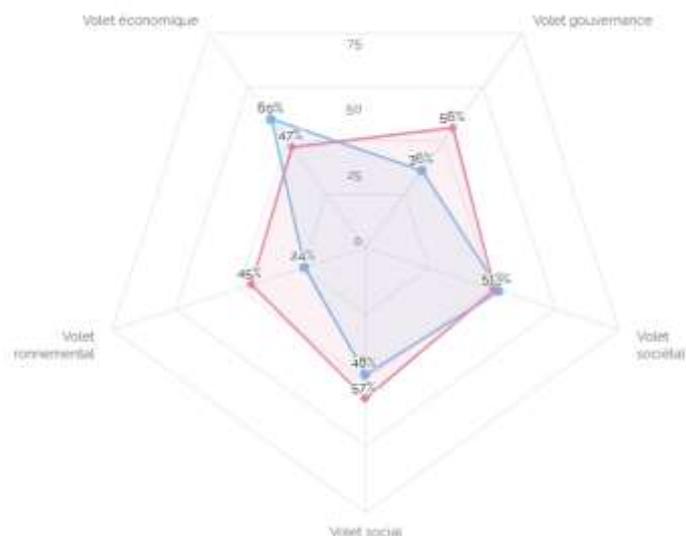
Maturité de la structure en matière de RSE :



Maturité de la structure en termes de RSE

Score : 40/100 - Niveau : Moyen

Score national : 51/100 - Niveau : Moyen



Liste des membres du COPIL du Projet d'Établissement :

Prénom - NOM	Fonction	Pilotage
Mme REMIATTE Stéphanie	Directrice	Volet Gouvernance / Social / Economique
M. MANCO Julien	Responsable Qualité	Référent DD
M. CARIA Jérémy	Chef de Service ESAT	Volet Sociétal
M. BOUSSAID Youssef	Chef de Service FAP/ FAS/ SAVS	Volet Sociétal
M. PIERSON Damien	Chef de Service MAS	Volet Sociétal
Mme OUAHMANE Zaïna	IDEC	Volet Sociétal (Santé)
M. FINCK Thierry	Responsable Technique	Volet Environnemental

5.2 SANTE / SECURITE / GESTION DES RISQUES

5.2.1 LA POURSUITE DE L'INTEGRATION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

L'organisation des Risques Psychosociaux s'est poursuivie courant 2024 avec l'a réalisation des entretiens collectifs des unités de travail suivantes :

- IDEC / Responsables d'unité de la MAS.
- Veilleurs de nuit de la MAS.
- Administration.
- ESAT ETS / Cuisiniers.
- ESAT Encadrement de proximité.
- Service Technique.
- MAS AS / ME.

5.3 RAPPORT LAÏCITE ODAS 57 (2024)

Demands / signalements :

Concernant, la laïcité et la gestion du fait religieux, une demande a été faite de la part d'un proche d'une personne accueillie concernant la demande de mise en place de repas confessionnels.

Journée de la laïcité du 09/12/2024 :

La journée de la laïcité s'est traduite chez ODAS 57 par la communication auprès de nos professionnels de différents supports de communication et d'une base documentaire qui sont mis à disposition pour répondre aux questions sur cette thématique.

On retrouve notamment :

- La charte.
- La lettre de mission du référent laïcité.
- Des supports vidéo.
- Des flyers de communication.

5.4 ORIENTATIONS 2025

- La rédaction et la validation du Projet d'Etablissement et de son plan d'action pour la période 2024-2028.
- La mise à jour du traitement des plaintes et réclamations.
- La création et la diffusion des questionnaires de satisfaction des Personnes Accueillies et de leurs proches.
- L'auto-évaluation du FAP, FAS et du SAVS.
- La préparation de l'évaluation de la qualité du FAS, FAP et ESAT.
- La clôture de l'évaluation des Risques Psychosociaux.
- La réalisation d'analyse d'enquêtes d'AT.

6 Organisation d'ODAS 57

6.1 ORGANISATION DU FAS

6.1.1 LES MISSIONS DU FAS

Le FAS « Arthur Albert » situé au 2 Bis Rue du Stade à Petite-Rosselle accueille et héberge 15 personnes en situation de handicap qui ne peuvent pas ou plus exercer une activité professionnelle (retraite ou problème de santé). Les personnes accueillies disposent cependant de capacités cognitives, physiques et intellectuelles suffisantes pour leur permettre de réaliser la plupart des actes de la vie quotidienne avec ou sans aide humaine.

La structure accueille également 4 personnes du même profil en accueil de jour de 9h30 à 16h30 du lundi au vendredi.

L'équipe éducative propose quotidiennement un panel d'activités éducatives visant à prévenir toute forme de régression, voire à développer les capacités et le degré d'autonomie des personnes accueillies.

Les activités proposées sont diverses et variées (éducatives, ludiques et/ou créatives) et systématiquement adaptées aux capacités des résidents. Elles constituent des outils, des moyens et des supports afin de mettre en œuvre les projets personnalisés des personnes accueillies.

Il peut s'agir d'activités manuelles (bricolage, peinture, jardinage ...), d'activités sportives (marche, gym douce, piscine, parcours psychomoteur ...), d'expression corporelle (théâtre, danse/chant, jeux de mimes ...) d'activités cognitives (jeux de mémoire, lecture de contes, revue de presse ...) ou d'activités de socialisation (courses, sortie à la pâtisserie, visites pédagogiques ...). Ces activités peuvent se dérouler aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du service.

6.1.2 LES MOYENS HUMAINS

Au 31 décembre 2024, le FAS « Arthur Albert » comptait 8 ETP d'agents d'accompagnement éducatifs répartis comme suit :

- 1 Educatrice Spécialisée Coordinatrice
- 7 Moniteurs Educateurs

Actuellement, 3 agents sont titulaires de la Fonction Publique Hospitalière (FPH).

Deux agents de service hospitaliers à temps plein complètent l'équipe du FAS. Elles sont toutes les deux titulaires de la FPH. Elles sont chargées de la gestion du linge des personnes accueillies et de la propreté des locaux.

Trois veilleurs (2.25 ETP) s'occupent à tour de rôle de la surveillance des résidents et des locaux la nuit.

Enfin, un Chef de Service socio-éducatif (0.4 ETP) exerce des fonctions d'encadrement au sein du service. Son ETP est partagé entre le FAP (0.4 ETP) et le SAVS (0.2 ETP).

6.1.3 LES PERSONNES ACCUEILLIES AU FAS

Suite au vieillissement de la population, le FAS s'est réorganisé pour pouvoir adapter ses accompagnements et ses activités aux plus jeunes d'un côté et aux plus anciens de l'autre.

En effet, les activités qui étaient par le passé menées avec l'ensemble des personnes accueillies n'étaient plus possibles avec la fatigabilité des anciens.

Il devenait de plus en plus difficile de contenter tous les résidents en respectant le rythme de vie des anciens et en faisant en sorte que les plus jeunes trouvent leur compte et ne soient pas lésés.

Après une longue réflexion au sein d'ODAS 57, il a été décidé de rassembler au FAS « Arthur Albert » les personnes vieillissantes accueillies à ODAS 57 ayant une orientation FAS. De même, les personnes les plus jeunes accueillies à ODAS 57 et orientées FAS ont été rassemblées au FAP Paul Verlaine.

Cela a permis aux plus jeunes de retrouver leurs amis qui travaillent encore et de partager avec eux des activités communes. Pour les plus anciens, cela leur a permis de trouver un lieu de vie calme, adapté à leur rythme de vie et à leurs envies.

Cette année a également été marquée par le décès de 2 résidents l'un au mois de juillet et l'autre au mois de novembre. Seul un des résidents décédés a été remplacé en 2024.

- LES RESIDENTS

Les 14 résidents sont répartis comme suit :

Répartition Hommes/Femmes :

9 Hommes et 5 femmes.

Répartition par âge :

Au 31 décembre 2024, la moyenne d'âge des internes s'élève à 61 ans.

Protection juridique :

- Tutelle famille : 5.
- Tutelle Mandataire judiciaire : 7.
- Curatelle renforcée Mandataire judiciaire : 2.

L'ensemble des personnes accueillies en internat au FAS « Arthur Albert » bénéficie d'une mesure de protection qui est soit assurée par un membre de la famille, soit par un mandataire judiciaire (UDAF 57 et AT 57).

- LES PERSONNES ACCUEILLIES EN FAS DE JOUR

Elles fréquentent le FAS de 9h30 à 16h30 chaque jour de la semaine sauf le week-end, les jours fériés et lors de la fermeture de l'accueil de jour.

En 2024, les périodes de fermeture ont été les suivantes :

- Du samedi 23 décembre 2023 au lundi 7 janvier 2024 inclus.
- Du samedi 20 avril 2024 au lundi 5 mai 2024 inclus.
- Du vendredi 13 juillet 2024 au dimanche 11 août 2024 inclus.
- Du samedi 19 octobre 2024 au dimanche 3 novembre 2024 inclus.
- Du samedi 21 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025 inclus.

Comme les internes, les personnes accueillies en journée bénéficient également d'un projet personnel global. Celui-ci est plus axé sur les activités proposées que sur la gestion du quotidien (toilette, habillage, suivi médical, ...) qui relève essentiellement du rôle de la famille.

Toutefois, les contacts entre professionnels et l'entourage familial des personnes en accueil de jour sont réguliers et permettent une approche et un accompagnement complémentaires. Un cahier de liaison est mis à disposition de chaque personne en accueil de jour, pour faciliter autant que possible la communication entre la famille et l'équipe éducative, qui reste également disponible par téléphone.

Les personnes accueillies en journée intègrent les groupes d'activités chaque matin et après-midi et sont donc incluses dans la vie collective de la structure. Elles participent aux tâches relatives aux repas au même titre que les internes (débarrasser les tables, passer le balai, essuyer et ranger la vaisselle, ...). Dans la mesure du possible, elles participent également aux manifestations et/ou événements spécifiques mis en place par l'équipe éducative tant à l'intérieur du foyer qu'à l'extérieur. Ce travail se fait systématiquement en lien avec les familles, notamment pour des questions d'organisation des transports.

Caractéristiques des personnes en accueil de jour au 31/12/2024 :

- 1 homme (âgé de 41 ans).
- 3 femmes : une âgée de 37 ans, une autre de 64 ans et la dernière de 59 ans.

La moyenne d'âge des personnes accueillies en journée s'élève à 50 ans.

6.1.4 ORGANISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Les projets personnalisés introduits par la Loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale constituent pour chaque personne accueillie la ligne directrice de l'accompagnement proposé par le service. Ainsi, chaque personne bénéficie d'un accompagnement individualisé et adapté à ses difficultés, ses envies et ses besoins.

Plusieurs niveaux d'accompagnement sont proposés aux personnes accueillies (laisser faire, guider verbalement, faire avec, faire à leur place de) dans le but de leur permettre de développer leur niveau d'autonomie, leurs capacités et leurs compétences ou, à défaut, d'éviter toute forme de régression.

Chaque projet personnalisé définit pour chaque personne accueillie des objectifs à atteindre, les moyens humains, techniques et matériels nécessaires à la réalisation de ceux-ci ainsi que des critères d'évaluation permettant de réajuster le projet, le cas échéant.

Les activités à l'intérieur et à l'extérieur du service ainsi que l'individualisation de l'accompagnement proposé sont des supports incontournables pour atteindre les objectifs fixés par chaque projet personnalisé.

Indépendamment des activités mises en place en journée, l'équipe éducative propose également des activités sportives, ludiques et culturelles en soirée ou lors des week-ends pour favoriser la socialisation et l'intégration des personnes accueillies.

La journée type au F.A.S.

La journée-type des résidents se décline comme suit :

- 06h00-10h00 :
 - * réveils échelonnés et petit-déjeuner.
 - * prise des traitements.
 - * accompagnements à la toilette de certains résidents.
 - * rangement des chambres, réfection lit.
- 10h00-12h00 : activités (avec une pause de 10mins vers 11h).
- 12h00 : prise des traitements.
- 12h00-13h00 : repas pris au self de la Résidence Paul Verlaine.
- 13h00-14h00 : temps libre pour les résidents, repos.
Transmissions écrites pour les éducateurs du matin + transmissions avec le poste d'après-midi.
- 14h00- 16h00 : activités (avec une pause de 10mn vers 15h).
- 16h00- 16h30 : goûter, temps calme.
- 16h30-19h00 : récupération du linge de la veille en buanderie et accompagnements individuels.
- 19h00-20h00 : repas, services (vaisselle, tables, ...).
- 20h00-21h00 : temps calme, accompagnement au brossage des dents et au coucher pour certains résidents, tisane.
- 21h00-21h15 : transmissions du poste d'après-midi avec le veilleur.
- 22h00 : coucher avec possibilité de s'occuper en chambre.

Cette journée-type peut être aménagée en fonction des projets personnels globaux des résidents, de leur niveau d'autonomie et de leurs envies.

6.1.5 LES MOYENS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES

Comme évoqué plus haut, l'accompagnement au sein du FAS « Arthur Albert » vise au maintien et au développement des potentialités et de l'autonomie des personnes accueillies. Les temps d'accompagnement se structurent autour de deux axes principaux et de deux espace-temps bien distincts mais cependant complémentaires.

- Les activités éducatives

Quatre activités sont proposées aux personnes accueillies chaque jour du lundi au vendredi ; deux le matin de 10h à midi et deux l'après-midi de 14h à 16h. Un thème principal est défini chaque année qui constitue le fil conducteur des activités mises en place. En 2024, le thème retenu était « Voyage autour du monde », choisi pour 2 ans car il permet une large exploitation.

Les activités proposées sont variées et servent de support à la réalisation des objectifs définis pour chaque personne accueillie dans leur projet personnalisé.

Cette année, les personnes accueillies se sont attachées avec l'aide des éducateurs à embellir l'extérieur du foyer. En effet, l'entrée était un peu triste sans couleurs. Des pneus ont donc été peints pour servir de jardinières et des galets ont été colorés pour apporter un peu de couleur et de gaieté. Des séances de jardinage ont permis de mettre en place dans l'entrée de l'établissement quelques compositions florales qui ont apportées une atmosphère accueillante et chaleureuse pour les visiteurs et les résidents du FAS.

Les personnes accueillies ont également réalisé des objets de décoration et laissé parler leur créativité et leur imagination en « art-déco », pour embellir les pièces communes et donner de la vie aux lieux.

Elles ont pu se renseigner sur les différentes cultures du monde lors de l'activité médiathèque.

Les plus jeunes ont pu profiter de séances de piscine pour parfaire leur nage et les plus anciens ont pu profiter de l'eau pour se relaxer et réduire les douleurs musculaires à la piscine de Freyding-Merlebach.

Toutes les personnes accueillies ont participé à des ballades et des sorties.

En effet, une activité marche est mise en place au minimum une fois par semaine pour chaque résident afin de lutter contre la sédentarité.

Les plus âgées de nos résidents aiment la « gym douce » et l'atelier « esthétique » qui permet d'être à leurs petits soins et de travailler sur l'estime de soi et la valorisation à travers l'image renvoyée aux autres.

En moyenne, une personne accueillie au FAS participe à 8 activités par semaine. Les plus jeunes sont les plus actifs et les plus sollicités. Les plus âgés ont, quant à eux, plus de possibilités pour se reposer et faire la sieste.

Exemple de programme hebdomadaire d'activités proposé :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
De 10h à 12h	REUNION DE VIE	GYM DOUCE/ RELAXATION	MEDIATHEQUE	DANSE/CHANT	ESTHETIQUE
De 14h à 16h	MARCHE	ACTIVITES MANUELLE	MARCHE	JEUX DE SOCIETE	SORTIE SUR L'EXTERIEUR

• **La socialisation et l'ouverture**

En dehors de ces temps d'activités formalisés, les personnes accueillies ont participé à de nombreuses manifestations tout au long de l'année. Ces actions visent à favoriser la socialisation des personnes qui nous sont confiées.

Les professionnels font leur maximum pour favoriser l'ouverture du service vers l'extérieur au bénéfice des personnes accueillies.

L'équipe éducative du FAS souhaite avoir un réel impact sur l'évolution de la perception du handicap et l'acceptation de la différence par les personnes extérieures.

L'équipe favorise donc au maximum les sorties et crée les conditions propices aux rencontres avec l'Autre.

***Les personnes accueillies ont participé à un certain nombre d'évènements hors des murs en 2024.
En voici une liste non exhaustive :***

- Séjour à Recologne.
- Repas de la Saint Valentin au restaurant « DA MARIO » pour trois couples de personnes accueillies.
- Participation au Comité Régional des Personnes Accueillies (CRPA).
- Sorties au marché de Noël de Hombourg-Haut.
- Soirée du réveillon de Noël en partenariat avec le FAP d'ODAS 57.
- Réveillon de la Saint Sylvestre en partenariat avec le FAP d'ODAS 57.
- Sorties à la médiathèque de Forbach.
- Sorties à la piscine de Freyming-Merlebach.
- Sortie au CARREAU de Forbach.

L'équipe éducative met également un point d'honneur à organiser des journées à thème au sein du FAS. Ces journées sont l'occasion pour les personnes accueillies, de partager un moment festif, pour sortir de la routine quotidienne. Ces après-midis sont partagés avec les résidents du FAP et permettent les échanges entre personnes accueillies des autres structures.

Exemples :

- Chandeleur.
- Halloween.
- Carnaval.
- Anniversaires des résidents.
- Après-midi goûter.

• **L'accompagnement du quotidien**

En dehors de ces temps d'activités, l'équipe éducative intervient également dans le cadre de l'accompagnement aux actes de la vie quotidienne. En fonction des potentialités et du degré d'autonomie, cet accompagnement prend plusieurs formes et se réalise de manière individualisée, donc différente d'une personne à l'autre. Ainsi les interventions éducatives sont réfléchies et ajustées et permettent de favoriser systématiquement l'autonomie de la personne. Le but ici est d'accompagner, d'assister et de stimuler plutôt que de faire à la place de la personne et de se substituer à elle.

• **La toilette**

Sauf cas particulier, les résidents se douchent au moins une fois par jour. Ils ont la possibilité de choisir s'ils préfèrent se doucher le matin ou le soir. Chaque résident dispose à ce titre d'une chambre individuelle équipée d'un bloc sanitaire personnel, aménagé (chaise, barre de maintien, ...) si besoin pour favoriser et prolonger l'autonomie au maximum.

Dès 6h15, en fonction des besoins des résidents, les agents passent de chambre en chambre et accompagnent les résidents qui en ont besoin (douche, rasage, brossage des dents, soins particuliers, ...). Ils interviennent également pour stimuler les personnes accueillies afin qu'elles rangent et maintiennent en propreté leur espace de vie personnel. Une fiche d'accompagnement individuel est disponible dans chaque chambre afin que chaque agent sache quel type d'accompagnement, il doit proposer à la personne.

Le soir après le repas, les agents procèdent de la même manière pour accompagner les personnes accueillies dans leur toilette, la mise en pyjama et le coucher.

- **Le suivi médical**

Les agents assurent le suivi médical en lien avec les cabinets d'infirmières libérales et le médecin coordinateur qui est également le médecin traitant des résidents du service.

Ils prennent les rendez-vous médicaux, en assurent l'accompagnement pour 98 % d'entre eux et font le lien avec les différents professionnels de santé (médecin traitant, spécialistes, pharmacien, ...) ainsi qu'avec les familles lorsque c'est nécessaire.

Nous constatons que ce type d'accompagnements prend de plus en plus de temps aux professionnels, l'état de santé des personnes accueillies n'allant pas en s'améliorant avec l'avancée en âge.

- **Les achats et la gestion du budget**

13 résidents sur 14 ne sont pas en capacité de gérer leur argent personnel. L'équipe intervient donc pour assurer le suivi des dépenses, le rapport entre les demandes des personnes accueillies et leurs capacités financières ainsi que le retrait et la distribution de l'argent.

Ce travail s'accomplit en lien étroit avec les représentants légaux, notamment en ce qui concerne les dépenses non habituelles (vêtue, mobilier, santé, ...).

Le logiciel Vision Sociale permet de centraliser et de tracer tous les mouvements d'argent et d'en assurer le suivi. Un point est fait plusieurs fois dans l'année avec les représentants légaux pour réajuster les moyens mis à disposition des personnes accueillies ou formuler des demandes qui n'étaient pas prévues.

L'équipe éducative accompagne chaque personne accueillie lorsque cela est nécessaire, pour faire les achats personnels, notamment les produits d'hygiène, les cigarettes ou les goûters personnels.

6.1.6 ORGANISATION GENERALE DU SERVICE

- **Les réunions de service**

L'équipe éducative se réunit une fois toutes les deux semaines, les mardis après-midi de 13h30 à 17h00. Un des éducateurs en poste quitte la réunion à 16h00 pour encadrer le goûter des résidents.

Animées par le Chef de Service socio-éducatif, elles se structurent autour de trois grands axes : les situations des résidents, l'organisation du service et les projets en cours ou à venir.

L'ordre du jour est complété de manière interactive par le Chef de Service et l'ensemble de l'équipe éducative au cours de la semaine précédente. Les points qui n'ont pas pu être abordés lors d'une réunion sont reportés à la réunion suivante.

Toutes les réunions font l'objet d'un compte rendu diffusé à l'ensemble de l'équipe socio-éducatif et archivé sur le réseau informatique.

- **Les transmissions**

Les transmissions entre les postes de travail sont quotidiennes. Elles sont organisées de la manière suivante :

- Entre le poste « Nuit » et les postes « Matin » de 06h00 à 06h05.
- Entre les postes « Matin » et les postes « Soirée » de 13h30 à 14h00.
- Entre les postes « Soirée » et le poste « Nuit » de 21h05 à 21h15.

Ces temps de transmission constituent un temps d'échanges important dans la cohésion du service. Toutes les informations importantes concernant les personnes accueillies sont réparties en catégories (santé, comportement, vie quotidienne, activités, ...) et consignées sur un logiciel informatique accessible à l'ensemble de l'équipe, au Chef de Service socio-éducatif et au psychologue intervenant au FAS.

A chaque fin de poste, les professionnels rédigent une « info équipe » à destination de l'équipe éducative, qui permet de reprendre et de centraliser les informations importantes de la journée qui ont été intégrées au logiciel vision sociale.

- **Le suivi des soins infirmiers**

Deux cabinets d'infirmières libérales interviennent quotidiennement (chaque matin, midi, soir et au moment du coucher) au sein du service. Les infirmières assurent la distribution des traitements de 7 personnes accueillies ainsi que les actes de soin et ont un rôle de veille et d'alerte auprès de l'équipe éducative et du Chef de Service. Pour les autres personnes accueillies, ce sont les éducateurs qui assurent l'aide à la prise des médicaments.

Des mails sont envoyés entre l'équipe éducative et les infirmières pour relayer les informations importantes concernant la santé des résidents, donner des consignes et coordonner l'accompagnement.

➤ **Activités :**

Confection de goûters au FAS

Cuisiner soi-même des bons goûters est une activité relaxante qui permet de développer la créativité des personnes que l'on accompagne. Cela leur permet d'inventer des recettes et de les customiser en fonction de leurs envies.



Confection repas

Les petits cuisiniers du FAS sont toujours prêts à se retrousser les manches pour nous concocter de bons petits plats. Vous avez dit des frites ??? OUI, J'EN VEUX !!!



BINGO LOTO

Régulièrement au FAS nous organisons des après-midi BINGO LOTO. C'est l'occasion pour quelques résidents de travailler les chiffres et les nombres tout en s'amusant. Quand la chance est avec eux, ils repartent même avec un lot.



Activités art/déco

Au FAS nous avons la chance d'avoir des artistes qui se retroussent les manches et s'activent pour confectionner de belles décorations pour embellir les lieux.



➤ Fêtes au foyer et anniversaires

Les anniversaires

Les anniversaires sont des moments mémorables qui marquent des étapes dans la vie de chacun. C'est pourquoi au FAS il est important pour nous de fêter chaque anniversaire afin qu'il devienne un souvenir précieux pour la personne.



Galette des rois au FAS

Le 6 janvier nous avons confectionné de bonnes galettes des rois. Une fève a été cachée à l'intérieur de chaque galette. Martine, la chanceuse a trouvé la fève dans sa part. Longue vie à la Reine...



La Chandeleur

Le 02 février nous avons fêté la Chandeleur au sein du Foyer. Au programme dégustation de crêpes au Nutella et à la confiture. Un régal pour tous.



Carnaval



Afin de fêter le Carnaval, le 15 février nous avons invités nos amis du FAP pour une après-midi déguisée. Chacun a sorti son déguisement le plus coloré, pour éblouir ses camarades et faire la fête.

Halloween

Le 31 octobre, nous avons fêté Halloween avec les résidents du FAP. Chaque résident a enfilé son costume le plus effrayant pour faire peur aux convives, dans une ambiance frissonnante et gourmande.



Fête de l'été au FAS

Le 16 juillet, le FAS a organisé sa fête de l'été. A cette occasion, les familles des résidents, un groupe de résidents du FAP, un groupe de résidents de la MAS et la Direction ont été conviées.

Au menu : barbecue, salade et gâteaux préparés par les résidents du FAS.



La rencontre s'est achevée en musique avec une petite démonstration de danse des résidents du FAS et du FAP.

➤ Repas et activités sur l'extérieur

Visites, collations et repas

En 2024, les résidents ont à plusieurs reprises pris des goûters et des repas sur l'extérieur. En effet, la sortie sur l'extérieur est le meilleur moyen pour rencontrer des nouvelles personnes et échanger ...

Sorties bowling

Les résidents du FAS se sont découverts une nouvelle passion. En effet, ils prennent beaucoup de plaisir à se rendre au bowling de Saint-Avold pour faire des strikes et manger une bonne part de tarte.



Chèvrerie de Diebling

Les résidents du FAS se rendent régulièrement à la chèvrerie pour nourrir les chèvres, les caresser et passer un bon moment.

A l'issue de la visite, ils apprécient acheter quelques gourmandises artisanales pour régaler leurs papilles.



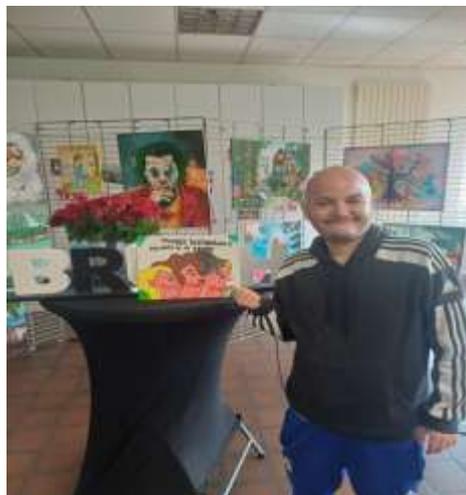
Saint Valentin

Le 14 février les couples du FAS sont allés manger au restaurant. A cette occasion, ils ont pu profiter de ce moment d'intimité pour s'exprimer leur amour éternel.



Participation à la manifestation pour la journée de la femme à l'ASBH du Bruch

Le 21 mars un groupe de résidents a participé à une manifestation pour la journée de la femme. Un de nos résidents avait préparé une petite toile à leur offrir.



Goûter à la Maison de Retraite

Le 18 avril, un groupe de résidents est allé partager une après-midi jeux de société avec les résidents de la Maison de Retraite de Petite-Rosselle. La concentration était de mise. Pour clôturer cette rencontre, un bon café et du gâteau nous a été servi.



Repas à l'Association des Mineurs de la ville de l'Hôpital



Le 15 mai, un groupe de résidents du FAS est allé partager un repas avec des personnes extérieures. Au programme, après-midi dansante et musicale et partage avec les personnes rencontrées.

Sortie à la Médiathèque et goûter à la cafétéria

Le 15 juin, un groupe de résidents du FAS et un groupe de résident du FAP sont allés à la Médiathèque de Forbach. Au programme, détente pour certains, découvertes pour d'autres. Une fois l'heure du goûter arrivée, nous sommes allés manger un bon goûter à la cafétéria du CORA.



Pique-nique à la plage de la Papiermühle à Hombourg-Haut

Le 31 juillet, nous avons organisé un pique-nique à la plage de la Papiermühle. Quel bonheur de manger en plein air et de pouvoir se rafraîchir par cette chaleur écrasante.



Après-midi Country au FAP

Le 2 décembre nous avons chaussé nos plus belles bottes pour aller danser avec les cow-boys du FAP et partager un bon goûter.



Fête de Noël à la Concorde

Le 18 décembre nous avons fêté Noël à la Concorde avec toutes les personnes accueillies au sein d'ODAS 57. Cette année, les résidents du FAS ont préparé une danse sur le thème du « Roi Lion ». Une occasion de nous faire voyager à tous et de revivre un des plus beaux contes de notre enfance.

Noël au FAP

Le 24 décembre, comme chaque année, nous avons partagé cette soirée festive avec nos camarades du FAP. Au programme, chants de Noël, danse, rigolade, ouverture de cadeaux ... Quelle belle soirée passée.



Nouvel an au FAP

Le 31 décembre nous sommes allés faire la Fête au FAP. Au programme, faire la Fête jusqu'au bout de la nuit pour terminer l'année 2024 en beauté et bien commencé 2025.



➤ Aventures et découvertes (marches et visites)

Sortie au Zoo de Sarrebruck

Le 11 avril, un groupe de résidents est allé rencontrer les animaux du Zoo de Sarrebruck.





Exposition de voitures

Le 15 avril, un groupe de résidents s'est rendu à une exposition de voiture. L'occasion pour certains de se mettre aux commandes de supers bolides.



Ballade au Parc des Loups à Merzig

Le 23 avril les résidents du FAS se sont rendus au Parc des Loups à Merzig, pour observer les loups dans leur habitat naturel.



Journée Euro Olympiades à Forbach

Le 15 mai, un groupe de résidents est allé participer à cette journée organisée par la ville de Forbach. Au programme, découverte de 17 disciplines sportives pour nos résidents.



Sortie à l'Aquarium de Metz

Le 24 mai un groupe de résidents s'est rendu à l'Aquarium d'Amnéville. Ils ont été émerveillés par les différentes espèces sous-marines



Séjour à Recologne

Un groupe de résidents du FAS et du FAP ce sont rendu à Recologne du 24 au 28 juin. Séjour dans une villa paradisiaque avec piscine, visite des environs, restaurant et sorties ludiques.



Ferme de Zellen

A plusieurs reprises les résidents sont allés visiter la ferme Zellen à Petit-Tenquin. Biberonnage des bébés veaux, rencontre avec les poules...





Sortie à la piscine

Le 9 août un groupe de résidents s'est rendu à la piscine pour se rafraîchir et se détendre. Au programme bronzage à gogo pour tous.

Marché au parc du Schlossberg à Forbach

Le 14 novembre un groupe de résidents a chaussé ses plus confortables baskets et son k-way pour braver le vent et profiter d'une ballade sur les hauteurs du parc du Schlossberg.



➤ Un temps pour être sérieux (débats et rencontres)

Réunion du CRPA (Comité Régional des Personnes Accompagnées).

C'est toujours un plaisir de rencontrer nos camarades des autres structures et de pouvoir échanger avec eux sur divers sujets. Comme à chaque fin de rencontre, un beau moment de partage autour de bons petits plats.



➤ Le Sport c'est la VIE

Activités Gym Douce

Au FAS pour garder la forme on n'hésite pas à bouger et à faire des exercices. Une, deux, trois on lève les mains et c'est parti.



Sorties en forêt et parcours de santé

Au FAS on a la forme, dès que le temps le permet on enfile nos plus belles baskets et c'est parti. Un kilomètre à pieds, ça use, ça use, ...



Au revoir 2024, Bonjour 2025 !

6.2 ORGANISATION DU FAP

La Résidence Paul Verlaine est un Foyer d'Accueil Polyvalent¹ autrement dit (FAP). Celui-ci est divisé en 3 sections distinctes :

- 1 section F.H.E.S.A.T permettant l'accompagnement des résidents travaillant en ESAT.
- 1 section F.A.S pour les résidents ayant reçu une orientation en FAS par la MDPH².
- 1 section P.H.V.³ (Personnes Handicapées Vieillissantes) pour les résidents travaillant à temps partiel à l'ESAT du fait de leur vieillissement.

En 2024, les résidents les plus âgés du FAP ont été transférés au FAS⁴ Arthur Albert, un établissement plus adapté à leurs besoins spécifiques. En parallèle, les résidents plus jeunes du FAS ont été intégrés au FAP, afin de mieux répondre à leurs attentes et de favoriser leur autonomie. Ce réaménagement visant à améliorer la qualité de vie des résidents en fonction de leur âge et de leurs capacités.

Le Foyer dispose d'un agrément de 38 places dédiées à l'accueil d'adultes en situation d'handicap. Au 31 décembre 2024, le Foyer compte 30 travailleurs en situation d'handicap (dont 3 travaillant à mi-temps thérapeutique, 2 résidents possédant une orientation PHV, 1 personne en HE), 5 résidents orientés FAS.

- 30 ans	De 30 à 50 ans	+ de 50 ans
6	27	2

L'année 2024 a été marquée par plusieurs déménagements qui ont eu un impact significatif sur notre fonctionnement. En effet, le FAP a récemment accueilli trois résidents provenant du FAS. Par ailleurs, le FAP a également procédé au déménagement de quatre résidents vers le FAS.

De plus, la Résidence Paul Verlaine a permis, également, l'accueil d'un stagiaire FHESAT.

L'équipe éducative a pour mission d'accompagner quotidiennement des personnes présentant différentes pathologies, telles que :

Déficiences intellectuelles	
Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre principal	26
Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre associé	8
Troubles psychiques	
Nombre de personnes présentant des troubles psychiques à titre principal	2
Nombre de personnes présentant des troubles psychiques à titre associé	4
Déficiences auditives	

¹ FAP : Foyer d'Accueil Polyvalent

² MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

³ P.H.V : Personnes Handicapées Vieillissantes

⁴ Foyer d'Accueil Spécialisé

Nombre de personnes présentant des déficiences auditives à titre principal	3
Déficiences motrices	
Nombre de personnes présentant des déficiences motrices à titre principal	0
Nombre de personnes présentant des déficiences motrices à titre associé	2
Déficiences métaboliques, viscérales et nutritionnelles	
Cérébro-lésions	
Nombre de personnes cérébro-lésées à titre principal	1
Nombre de personnes cérébro-lésées à titre associé	0
Troubles du comportement et de la communication (TCC)	
Nombre de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication (TCC) à titre principal	3
Nombre de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication (TCC) à titre associé	11
Nombre de personnes accompagnées dans l'effectif au 31.12	35

6.2.1 ORGANISATION DU SERVICE

L'équipe éducative assure un accompagnement continu de 06h00 à 21h15 la semaine et de 07h00 à 21h15 le week-end. La surveillance de nuit est assurée par un veilleur de nuit de 21h05 à 06h05 la semaine et de 21h05 à 07h05 le week-end.

La structure est ouverte toute l'année, avec un fonctionnement adapté pendant la fermeture de l'ESAT et les week-ends.

L'organisation mise en place permet de proposer des activités le matin pour les résidents qui ne se rendent pas à l'ESAT. Les travailleurs de l'ESAT du site du Puits Gargan reviennent vers 15h30, tandis que ceux affectés au site de la Rose des Vents rentrent vers 16h30.

<i>Exemple d'une journée type la semaine</i>	
Horaires	Descriptif
06h00 à 08h00	Réveil des travailleurs de l'ESAT à 6h45 et 7h30. Supervision du petit-déjeuner. Distribution des médicaments.
08h00 à 10h00	Réveil des derniers résidents ne travaillant pas et prise du petit-déjeuner sur le groupe. Accompagnement et supervision concernant l'hygiène corporelle pour les personnes concernées.

10h00 à 12h30	Activités collectives sur les groupes ou en extérieur. Démarches administratives.
12h30 à 13h30	Repas. Distribution des médicaments.
13h30 à 14h00	Transmissions entre équipe du matin et équipe d'après-midi.
14h00 à 15h30	Activités collectives sur les groupes ou en extérieur. Démarches administratives.
15h30 à 19h00	Accompagnements divers. Accompagnement RDV médicaux. Accompagnement hygiène de la chambre. Accompagnement linge en autonomie. Activité bar de 18h à 19h.
19h00 à 20h00	Repas. Distribution des médicaments.
20h00 à 21h00	Coucher. Temps calme.
21h05 à 21h15	Transmissions entre éducateurs et veilleur. Distribution des médicaments coucher.

Le week-end, l'organisation au sein du Foyer est adaptée. Cela permet aux éducateurs de mettre en place des accompagnements personnalisés et d'offrir des activités ou sorties spécifiques.

Trois éducateurs sont présents le week-end, chacun assurant des postes de 12 heures consécutives.

<i>Exemple d'une journée type (le week-end)</i>	
Horaires	Descriptif
07h30 à 09h30	Réveil. Prise du petit-déjeuner. Distribution des médicaments.
09h00 à 10h00	Accompagnement hygiène corporelle. Accompagnement divers.
10h00 à 12h00	Démarches administratives. Accompagnements individualisés. Sorties en extérieures ou activités au sein du Foyer.
12h00 à 13h00	Repas. Distribution des médicaments.
13h00 à 14h00	Temps calme.
14h00 à 19h00	Activités. Sorties en extérieures. Goûter (confection crêpes par exemple). Évènements festifs (carnaval ou anniversaire) Accompagnement hygiène de la chambre. Accompagnement linge en autonomie.

19h00 à 20h00	Repas. Distribution des médicaments.
20h00 à 21h00	Coucher. Temps calme.
21h05 à 21h15	Transmissions entre éducateur et veilleur. Distribution des médicaments coucher.

Pour renforcer les compétences et l'autonomie des résidents, des accompagnements ciblés sont mis en place pour les soutenir dans les actes de la vie quotidienne. Cela inclut l'accompagnement à l'hygiène de la chambre, l'accompagnement pour le linge en autonomie, ainsi que la gestion des repas en studio. Ces initiatives ont pour but de favoriser l'indépendance des résidents et de développer les compétences pratiques nécessaires à une vie autonome.

- **Accompagnement à l'hygiène de la chambre**

Un planning hebdomadaire est mis en place, afin que les éducateurs présents puissent assurer un suivi régulier et un accompagnement attentif, dédié aux résidents concernés par cette démarche.

- **Accompagnement lavage du « linge en autonomie »**

Un planning hebdomadaire est mis en place pour les résidents concernés, afin de garantir l'accomplissement efficace de cette tâche quotidienne.

- **Accompagnement « repas studios »**

Dans le cadre de son projet personnalisé, le résident concerné effectue un repas en autonomie une fois par semaine. Chaque lundi, il effectue ses courses, seul, avec le bon de commande. Ensuite, chaque jeudi, il prépare son repas sous la supervision d'un éducateur.

6.2.2 ORGANISATION DE L'EQUIPE

L'équipe éducative est composée de :

- 0.40 ETP Chef de Service.
- 10 ETP de moniteurs-éducateurs.
- 3 agents (2,5 ETP) de veilleurs de nuit.

L'équipe pluridisciplinaire est composée de :

- 2 ETP agents d'entretien qui interviennent du lundi au vendredi pour l'entretien des locaux communs et des chambres.
- 0,07 ETP d'Infirmière Coordinatrice. Celle-ci participe à la première partie de la réunion d'équipe le 3^{ème} jeudi du mois.
- 1 infirmière présente les mercredis de 09h30 à 19h00 pour vérifier l'adéquation entre les ordonnances et les piluliers des résidents et faire le point sur le suivi médical de chacun.

- 1 psychologue qui participe à la première partie de la réunion. Il est disponible par mail en cas de nécessité (situation préoccupante, problématique liée à un comportement).
- 2 moniteurs d'atelier cuisine et des aides de cuisine pour le service au self le midi. Ce service est proposé à l'ensemble des travailleurs handicapés et aux résidents de la RPV.
- 1 aide de cuisine pour le service au self en soirée. Ce service est ouvert uniquement aux résidents de la RPV.

L'équipe éducative travaille en étroite collaboration avec les partenaires internes et externes, mutualisant ainsi les compétences de chacun afin d'offrir le meilleur accompagnement possible aux résidents.

- **Les réunions « Cadre/Psy »**

Chaque premier mercredi du mois, des réunions sont organisées avec la psychiatre coordinatrice, le médecin coordinateur et l'infirmière coordinatrice. Ces rencontres permettent à l'équipe éducative de partager et de discuter des situations complexes ou problématiques rencontrées. L'objectif est d'apporter un éclairage professionnel et de trouver des solutions adaptées pour mieux accompagner les résidents dans leur parcours. Ces échanges favorisent une approche collaborative et permettent d'ajuster les pratiques pour répondre au mieux aux besoins des personnes concernées.

- **Le CMP**

Chaque troisième jeudi du mois, le CMP participe à la première partie de la réunion d'équipe afin d'échanger et de faire le point avec l'équipe éducative sur les résidents suivis au CMP. Cette réunion permet de discuter des avancées, des difficultés rencontrées et des besoins spécifiques des résidents, dans le but d'assurer un suivi cohérent et adapté.

- **Les organismes tutélaires**

Les personnes accueillies, en fonction de leur situation, sont soumises à une mesure de protection. Voici la répartition :

Mesure			
Mesure de tutelle	Mesure de curatelle renforcée	Mesure de curatelle simple	Sans mesure de protection
16	14	0	5

Les organismes mandataires avec qui nous sommes en relation sont :

- L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) pour 17 résidents.
- L'Association Tutélaire de Moselle (AT57) pour 6 résidents.
- Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MPJM) pour 1 résident.
- Active 57 pour 1 résident.

6.2.3 ORGANISATION DES ACTIVITES AU FAP

Tous les jours de la semaine, matin et après-midi, les résidents orientés FAS s'engagent dans des activités conçues pour favoriser le développement de leurs capacités et compétences.

- Jeux de sociétés
- Marche
- Gym douce
- Esthétique
- Tri des photos
- Marchés locaux (Forbach, Farébersviller)
- Vide grenier

Fête Western de Petite-Rosselle

Le 7 juillet, les résidents du FAP ont eu l'occasion de participer à la fête organisée par la ville de Petite-Rosselle sur le thème « Western ». Ils ont pu profiter de nombreuses animations tels que des spectacles de danse country, des stands de jeux et de tir et des démonstrations d'équitation.



Américaine Cars Show

Le 18 août, nos résidents ont eu le plaisir de participer à l'Américaine Cars Show à Woustviller. Cet événement a rassemblé des passionnés de voitures américaines et a offert une magnifique exposition de véhicules emblématiques.



Aquarium d'Amnéville

Le 24 août, nous avons eu le plaisir de découvrir l'Aquarium d'Amnéville. Les résidents ont découvert la diversité des espèces marines, des poissons exotiques.



Dorfest

Le 1er septembre, les résidents ont participé à cette journée festive. Cet événement a permis de profiter d'un moment de convivialité.

Atelier prévention « Addiction »

Le 23 octobre, une éducatrice, en collaboration avec une infirmière de l'établissement, a animé un atelier de prévention sur la thématique « drogue » pour nos résidents. Cet atelier a permis de sensibiliser les participants aux dangers de la consommation de drogues et de promouvoir des choix de vie sains. Les échanges ouverts ont favorisé une meilleure compréhension des enjeux liés à la santé.



Cette année encore, les résidents du FAP ont pleinement investi le domaine sportif et associatif, profitant d'une dynamique collective et inclusive.

Pétanque

Un groupe de 5 résidents bénéficie d'une licence au club de pétanque de PETITE-ROSSELLE. Tout au long de l'année, les licenciés ont pu participer à des concours de pétanque. L'équipe éducative a eu l'occasion d'accompagner les résidents, avec le club de pétanque, sur plusieurs concours.



Club de marche « Les écureuils » de Cocheren

Tout au long de l'année, les licenciés ont pu participer à diverses marches avec le club « Les écureuils » de Cocheren.

Marche « Octobre Rose »

L'équipe éducative a proposé des soirées repas à thème comme par exemple la soirée « tacos maison » en faisant participer les résidents à l'élaboration et à la confection des repas ainsi qu'au nettoyage.



Marché de Noël en Allemagne avec le Club

Pour clore cette belle année, les résidents licenciés ont eu la chance de visiter les marchés de Noël de Trèves et de Bernkastel.



Foot unifié

➤ La Coupe de Moselle des Etablissements Spécialisés

Cet évènement sportif s'est déroulée le 5 juin 2024 à Morhange. Cet évènement a réuni près de 600 participants issus d'une soixantaine de structures spécialisées du territoire mosellan venues se défier autour du ballon rond. L'équipe de l'ESAT de Petite-Rosselle, composée de résidents du FAP travaillant à l'ESAT et de travailleurs de l'ESAT vivant en autonomie, ont participé à cette compétition.



➤ Tournoi de Foot à Folschviller

Le 24 octobre, nos résidents ont participé au tournoi de football organisé à Folschviller.

Course des Pères-Noël

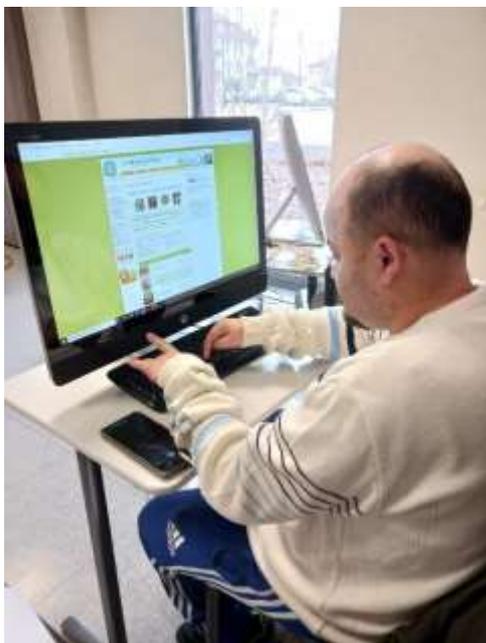
Cette année encore, les résidents de la résidence Paul Verlaine ont participé à la course des pères-noël organisé par l'ESAT. Déguisés en Père Noël, ils ont pris part à ce parcours.



Au cours de l'année, l'équipe éducative a veillé à privilégier, également, les activités culturelles tels que :

Médiathèque

Tous les 15 jours, le samedi principalement, un groupe de résidents se rend à la médiathèque de Forbach afin de consulter et/ou emprunter des ouvrages, des CDs et DVDs. Cette initiative permet également de favoriser l'inclusion sociale.



Spectacle au CARREAU de Forbach

Le 5 novembre, certains résidents ont eu le plaisir d'assister à un spectacle surprenant au Carreau de Forbach : "Life" de la Compagnie Gandini Juggling. Ce groupe reconnu pour son approche innovante du jonglage, nous a offert une performance à la fois captivante et émotive.



Sortie à la Maison des Services – A la découverte de Vermeer

Les résidents ont assisté à une conférence à la Maison des Services sur le peintre hollandais Johannes Vermeer, célèbre pour des œuvres comme LA JEUNE FILLE A LA PERLE et LA LAITIERE. Ils ont été très réceptifs aux explications et ont activement participé, posant des questions et partageant leurs réflexions.



Tout au long de l'année, les résidents du FAP et du FAS ont eu l'occasion de se réunir pour participer ensemble à divers événements festifs. Ces moments de convivialité ont permis de renforcer les liens entre les deux groupes, favorisant ainsi l'échange et la solidarité.



Carnaval

Les résidents du FAP ont eu l'opportunité de participer au Carnaval organisé par le FAS le jeudi 15 février.

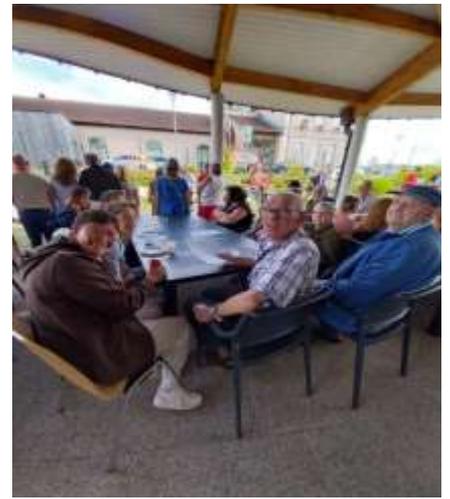
Kermesse

Le 16 juillet dernier, le Foyer d'Accueil Spécialisé « Arthur Albert » a célébré la Fête de l'Été en réunissant les résidents et les familles. Cet événement a été marqué par de nombreuses activités ludiques, offrant à chacun l'opportunité de profiter pleinement de cette journée.



Portes ouvertes des « Apogées »

Le 8 septembre, un groupe de résidents du FAP et du FAS se sont rendus aux portes ouvertes des « Apogées ». Cette journée a permis d'échanger avec les professionnels et les résidents des « Apogées » autour d'ateliers et d'animations.



Concert à la Résidence Paul Verlaine avec Coly et M. Patrice

Le 18 octobre, la Résidence Paul Verlaine a eu le plaisir d'accueillir un concert exceptionnel animé par Coly, accompagné de M. Patrice. Les résidents du FAP et du FAS ont été enchantés par cette performance musicale, qui a apporté une ambiance chaleureuse et festive à notre établissement.



Halloween

Le 31 octobre, le FAS et la résidence Paul Verlaine ont fêté halloween ensemble.

Après-midi festif avec le Club des Écureuils de Cocheren et du Club de Danse Country

Le lundi 2 décembre, la Résidence Paul Verlaine a organisé un après-midi festif pour ses résidents, marqué par la présence chaleureuse du Club de Country de Cocheren, du Club de Marche des Écureuils et des résidents du FAS « Arthur Albert » qui ont été invités pour l'occasion.



Cette fin d'année a été marquée par une série de fêtes qui ont apporté une note festive et chaleureuse à la vie quotidienne des résidents. Ces moments de joie ont permis de clôturer l'année sur une note positive, favorisant les échanges, la convivialité et le partage.



Fête à la Concorde

Le 18 décembre 2024, ODAS 57 a organisé sa traditionnelle fête de fin d'année à La Concorde, un événement tant attendu qui rassemble chaque année toutes les personnes accueillies et les professionnels d'ODAS 57.

Après un savoureux repas partagé, les résidents du FAP ont eu l'occasion de présenter les danses country qu'ils avaient minutieusement préparées pour cette occasion.



Noël et Nouvel An

Les fêtes de fin d'année, organisées par le FAP et le FAS, sont des moments spéciaux pour les résidents et les éducateurs. Le 24 décembre, à l'occasion de Noël, une grande fête a été organisée au sein du Foyer. Résidents et éducateurs se sont retrouvés autour d'un repas festif ainsi que pour l'ouverture des cadeaux dans une ambiance chaleureuse.



Le 31 décembre, pour le réveillon du Nouvel An, la fête a continué avec des animations, un repas convivial et des moments de partage. Une occasion de renforcer les liens entre les résidents et les éducateurs, dans une ambiance de solidarité et d'amitié, avant de débiter cette nouvelle année ensemble.



6.3 ORGANISATION DU SAVS

6.3.1 DONNEES STATISTIQUES

Effectifs :

Nombre de personnes suivies au 01 01 2024 : 23 personnes
31 12 2024 : 21 personnes

Nombre de personnes admises : 4

Nombre de sorties : 4

Nombre de demandes rejetées : 2

Nombre de demandes en attente : 0 au 31/12/2024

PERSONNES SUIVIES EN 2024 : 25

Répartition par sexe :

Nombre de femmes : 11

Nombre d'hommes : 14

Répartition par âge :

Nombre de personnes

20-30 ans	31-40 ans	41-50 ans	51-60 ans	> 60ans
3	10	5	5	2

Situation familiale :

Personnes vivant en couple	8
-----	-----
Dont avec enfant	1

Personnes vivant seules	17
-----	-----
Dont avec enfant	1

Protection juridique :

Nombre de personnes sous :

Curatelle simple	Curatelle renforcée	Tutelle	Habilitation familiale	Sans mesure
1	10	2	1	11

Nature des handicaps :

Nombre de personnes présentant un :

	Déficit intellectuel	Déficit psychique	Déficit sensoriel	Déficit moteur	Problèmes de santé grave
Handicap	14	5	2	1	1

Situation professionnelle en 2024 :

Nombre de personnes :

ESAT	RETRAITE	SANS ACTIVITE
22	2	1

Durée d'accompagnement :

Durée	0 - 5 ans	6 - 10 ans	11 - 15 ans	16 - 20 ans	+20 ans
Nombre de personnes	4	1	1	0	0

6.3.2 ÉQUIPE EDUCATIVE

Date d'entrée	Qualification	ETP
01/03/2016	Monitrice éducatrice	1
26/08/2024	Monitrice éducatrice	1

6.3.3 ACTIVITES

Horaires hebdomadaires du service en 2024 :

Lundi : 13h30 - 20h30 ; **Mardi** : 13h30 - 20h30 ; **Mercredi** : 13h00 - 20h30 ; **Jeudi** : 13h30 - 20h30 ;
Vendredi : 13h30 - 20h30.

Périodes de fermeture annuelle :

Il n'y a pas de période de fermeture annuelle. Le service est fermé les samedis, dimanches et jours fériés. Possibilité d'intervention du cadre d'astreinte si besoin. Coordination entre les agents du service pour assurer la continuité du fonctionnement sur l'année.

Interventions individuelles :

Nombre de visites à domicile et réceptions au service : 351

Nature des activités les plus fréquentes :

	Nombre de personnes concernées
Soutien psycho-éducatif	25
Suivi médical	25
Démarches administratives	17
Entretien du logement	13
Hygiène alimentaire	10
Assistance technique, sécurité	8
Aide au relogement, réaménagement	6
Hygiène corporelles/vestimentaire	6
Gestion du budget	7
Apprentissage de la vie familiale/parentalité	4
Accompagnement aux achats	6
Apprentissage à l'utilisation des transports en commun	0

Axes à développer :

- Accès à la santé :

Continuer à renforcer le suivi médical avec les personnes accompagnées au sein des SAVS. En effet, ces personnes tendent souvent à ne pas honorer les consultations régulières par oubli ou par crainte chez divers praticiens tels que le dentiste, l'ophtalmologue ou le gynécologue, et ce, malgré nos efforts constants de sensibilisation et de rappel. Ces oublis peuvent entraîner des complications de santé évitables et compromettre le bien-être général des individus.

- Renforcement de l'inclusion sociale :

On peut observer un nombre important de personnes vivant seules, parfois sans famille, ce qui peut mener à un isolement social et nuire à leur bien-être. Pour remédier à cette situation, il est essentiel de promouvoir les liens sociaux en encourageant activement l'inclusion sociale. En parallèle, nous les invitons à participer aux actions mises en place par les associations culturelles ou sportives.

Ces personnes sont également conviées à participer aux journées festives organisées par le FAP.

- Soutien psychologique :

Au sein de notre accompagnement, nous offrons déjà un soutien psychologique en échangeant avec nos bénéficiaires lors de nos visites à domicile (VAD). De plus, les bénéficiaires si besoin peuvent se tourner vers le psychologue de l'établissement. Cependant, il pourrait être bénéfique de regrouper les personnes accompagnées par le SAVS pour qu'elles puissent également échanger entre elles, se découvrir mutuellement, tisser des liens et ainsi se soulager psychologiquement.

- Valorisation de la personne :

Dans le cadre de notre accompagnement global, il est essentiel de valoriser les actions que la personne accompagnée est capable de réaliser par elle-même, même si elles peuvent sembler moindre. Cela permet de renforcer sa confiance en elle et de l'encourager à entreprendre de plus en plus de démarches de manière autonome.



6.4.1 LES MISSIONS DE LA MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE

Les articles 1 et 2 du Décret 78-1211 du 26 décembre 1978 établissent les missions et obligations des Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS), précisant les conditions d'accueil et de prise en charge des personnes handicapées.

L'article 1 définit les critères d'admission dans ces établissements : les MAS accueillent des adultes présentant un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave, ou encore une combinaison de ces handicaps. Ces personnes, en raison de la gravité et de la multiplicité de leurs déficiences, sont dans l'incapacité de répondre seules à leurs besoins fondamentaux et dépendent d'une surveillance médicale constante ainsi que de soins réguliers. L'admission dans ces structures se fait sur décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), garantissant ainsi que seules les personnes remplissant les critères nécessaires puissent en bénéficier.

L'article 2, quant à lui, énumère les missions permanentes des MAS, en précisant les prestations essentielles qui doivent être assurées à tous les résidents. Ces missions comprennent :

- **L'hébergement**, qui doit offrir un cadre de vie stable, sécurisant et adapté aux besoins spécifiques des résidents, en tenant compte des diverses formes de handicap.
- **Les soins médicaux et paramédicaux**, qui doivent être prodigués de manière continue, afin de répondre aux exigences de santé des personnes accueillies.
- **Les aides à la vie courante et les soins d'entretien**, nécessaires pour compenser les limitations fonctionnelles des résidents, en raison de leur état de dépendance, et leur permettre de préserver une qualité de vie optimale.
- **Les activités et des accompagnements éducatifs**, visant à maintenir, restaurer voire améliorer les acquis des résidents, tout en mettant en place des actions préventives pour éviter toute régression de leurs capacités.

Ainsi, les Maisons d'Accueil Spécialisées ont pour mission de garantir une prise en charge globale et individualisée, visant à répondre aux besoins médicaux, sociaux et éducatifs des personnes handicapées, tout en leur offrant un environnement propice à leur épanouissement, à leur sécurité et à leur bien-être.

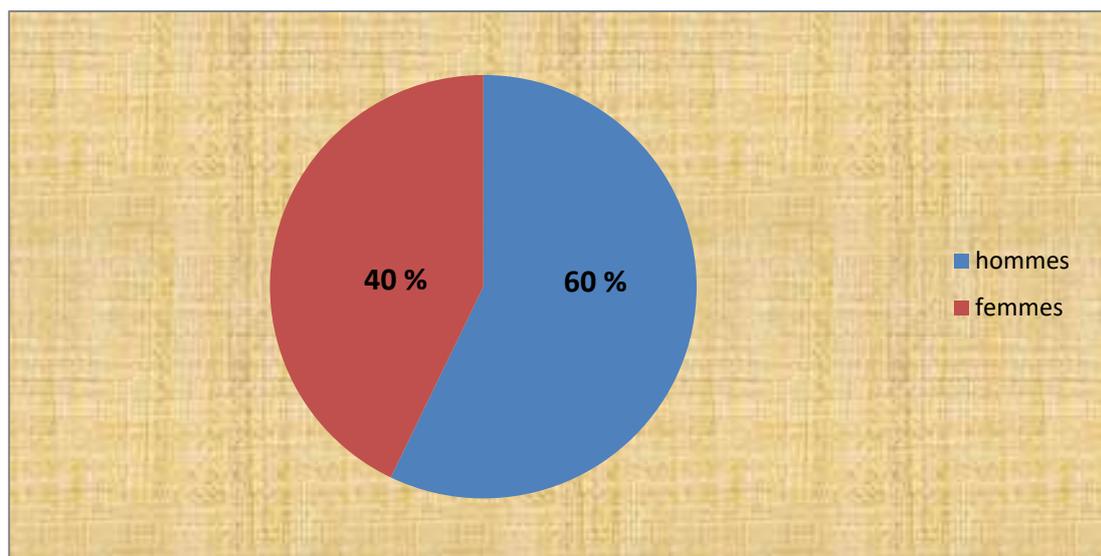
6.4.2 CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACCUEILLIE

La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) « Les Colombes » accueille 56 adultes présentant des déficiences intellectuelles allant de modérées à profondes, inaptes à toute activité professionnelle et nécessitant un accompagnement régulier et soutenu. Ces personnes sont souvent confrontées à des troubles ou à des handicaps associés, qu'ils soient psychiques, physiques ou sensoriels, lesquels amplifient leurs besoins de soins et d'accompagnement constants.

L'établissement propose également une place d'accueil temporaire. Ce dispositif sera plus particulièrement abordé à la page 60 du présent document.

Il est important de noter que toutes les admissions au sein de la MAS sont soumises à une orientation préalable par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). Cette instance joue un rôle crucial dans le processus d'admission, s'assurant que les besoins spécifiques de chaque résident soient pris en compte et que leur situation soit conforme aux critères d'éligibilité pour bénéficier des services offerts par l'établissement.

Au 31 décembre 2024, la MAS accueillait 55 résidents répartis entre 23 femmes (40%) et 32 hommes (58.2%).

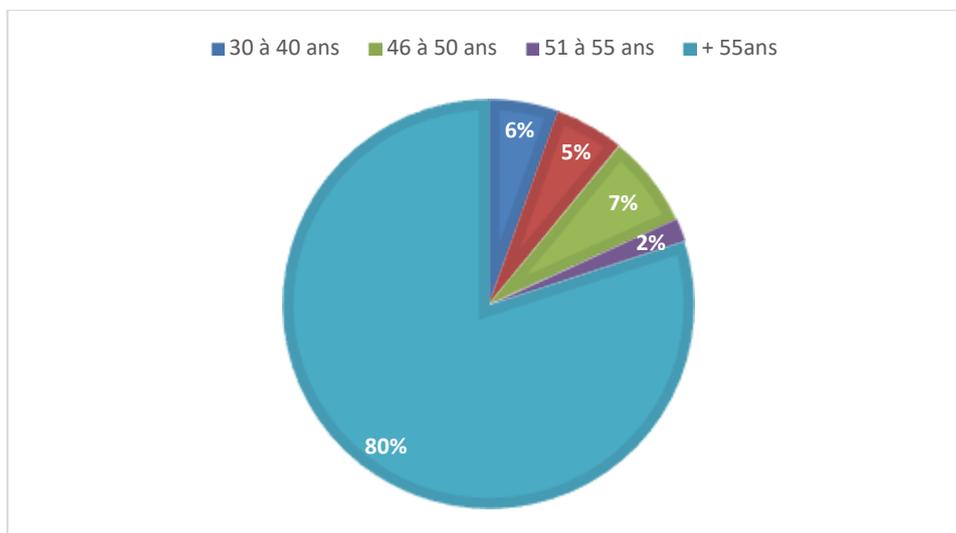


La moyenne d'âge des personnes accueillies s'élève à 60 ans et 8 mois.

La personne la plus jeune est un homme âgé de **30 ans** ; la plus âgée est également un homme de **72 ans**. L'âge médian des résidents, qui correspond à la valeur centrale de la distribution des âges, est de **64 ans**, renforçant l'idée d'une population vieillissante.

Dans le détail, les catégories d'âge se répartissent comme suit :

- **8 résidents** (soit 14,5% de la population) sont âgés de moins de **50 ans**,
- **3 résidents** (5,5%) ont **entre 50 et 55 ans**,
- Et la majorité des résidents, **44 personnes** (80%), sont âgées de **56 ans et plus**, ce qui confirme une nette concentration des personnes âgées dans l'établissement.



Ces données sont révélatrices d'une tendance qui ne cesse de se confirmer : le vieillissement de la population accueillie au sein de la structure.

A titre d'information, au cours des cinq dernières années, quinze personnes âgées de plus de 55 ans (personnes handicapées vieillissantes) ont connu une apparition ou une aggravation significative des troubles liés à la mobilité. Cette évolution a nécessité l'acquisition de matériel adapté tel que des lève-malades et des chaises de douche, une adaptation de l'accompagnement (prise en soins par deux agents par exemple) et a engendré une réflexion plus poussée concernant la prise en charge de la douleur. Deux résidents ont été confrontés à une apparition ou à une aggravation marquée des troubles cognitifs ainsi que des déficiences sensorielles, tandis que deux autres ont vu l'intensification de leurs troubles de l'humeur et du comportement.

Ce phénomène nécessite une réflexion approfondie, engagée depuis plusieurs années, sur l'adaptation des modes d'accompagnement, des réponses à apporter et des moyens à mettre en œuvre pour répondre aux besoins croissants de soins et de soutien. Le vieillissement des résidents implique, en effet, des ajustements tant sur le plan médical, organisationnel, éducatif qu'architectural.

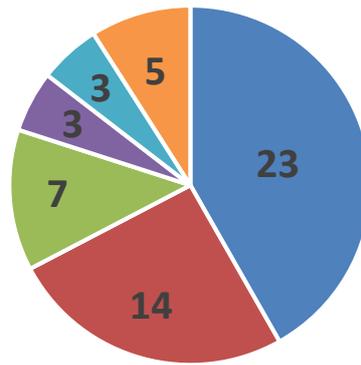
À cet égard, le projet de construction d'une nouvelle MAS a représenté une réponse proactive à cette évolution démographique. Le nouvel établissement, entièrement de plain-pied, prend ainsi mieux en compte non seulement les contraintes physiques liées à l'âge, mais aussi la nécessité d'un environnement plus fonctionnel et accessible pour tous.

Ce projet, qui a occupé les équipes à des degrés divers pendant trois années, s'est inscrit dans une démarche d'anticipation des besoins futurs et a visé à offrir un cadre de vie toujours plus adapté aux spécificités des personnes qui nous sont confiées.

Profil des personnes accueillies

En raison de l'histoire de la structure, marquée par la transformation de l'Institut Médico-Professionnel (IMPRO) en MAS dans les années 1980, les profils des personnes accueillies sont particulièrement hétérogènes, ce qui les distingue de ceux présents dans d'autres structures similaires. Toutefois, l'avancée en âge des résidents ainsi que l'accueil de nouvelles personnes tendent à atténuer cette singularité au fil du temps.

Déficiência principale des personnes accueillies



■ Déficiência intellectuelle ■ Autisme et autres TED ■ Troubles psychiques
■ Déficiences métaboliques ■ Polyhandicap ■ Autres types de déficiences

Déficiences associées des personnes accueillies



■ Déficiência intellectuelle ■ Troubles psychiques ■ Troubles du langage
■ Déficiences motrices ■ Troubles du comportement

Au-delà du phénomène sociétal et national du vieillissement de la population accueillie en Maison d'Accueil Spécialisée, une autre évolution semble se dessiner au cours des dernières années, marquant un tournant dans la nature des profils des résidents. Comme nous l'avons déjà évoqué, cette évolution est étroitement liée à l'histoire de la structure elle-même, et notamment à sa transformation, dans les années 80, d'un Institut Médico-Professionnel (IMPro) en MAS.

Une grande partie des résidents actuels faisait partie de cet IMPro et a intégré la MAS dès sa création. C'est cette histoire qui explique pourquoi les personnes présentant principalement une déficiência intellectuelle constituent encore aujourd'hui la majorité des résidents accueillis.

Cependant, une évolution notable apparaît parmi les dernières admissions et dans les dossiers de candidatures reçus au cours des trois dernières années. Il devient évident qu'un changement de profil se précise. En effet, un nombre croissant de dossiers concerne des personnes souffrant de pathologies psychiatriques, avec ou sans troubles du comportement associés. Cette nouvelle catégorie représente désormais au moins la moitié des candidatures. Ce constat marque un tournant dans l'orientation de la MAS, qui se trouve progressivement confrontée à l'accueil de résidents souffrant de troubles psychiatriques, mais également d'une dépendance accrue en raison de leur état de santé.

Cette évolution est le reflet d'un phénomène plus large observé dans le secteur médico-social : les patients souffrant de pathologies psychiatriques, qui ne peuvent plus évoluer en milieu ordinaire en raison de leur instabilité, sont de plus en plus nombreux à se tourner vers des structures d'accueil telles que la MAS. Ces patients, souvent sortis d'hospitalisations longues, n'ont pas la stabilité nécessaire pour une intégration socio-professionnelle pérenne ou une vie en autonomie, et la MAS représente donc une option pour les plus dépendants.

À mesure que cette tendance s'accroît, il devient évident que la population accueillie à la MAS continuera de se diversifier. Cette évolution probable imposera, dans les années à venir, une réflexion approfondie et une adaptation de l'accompagnement au sein de l'établissement. Ce défi affectera non seulement les pratiques professionnelles, mais également la formation des équipes et l'adaptation des conditions d'accueil.

L'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiatriques requiert une approche particulière et différenciée. Il est primordial de rappeler que la mission de la MAS n'est pas de se positionner dans une logique de guérison. En effet, les troubles psychiatriques sont des maladies chroniques qui nécessitent un accompagnement continu, mais sans viser une guérison complète. L'objectif est plutôt de permettre aux résidents de vivre le plus sereinement possible avec les conséquences associées à leurs troubles, qu'ils soient psychiatriques, somatiques ou autres. La MAS se doit donc d'offrir un environnement sécurisant et adapté, permettant une gestion des troubles au quotidien tout en favorisant le bien-être global des personnes accueillies.

- Les mesures de protection

Au 31 décembre 2022, parmi les 55 personnes accueillies à la MAS, 54 bénéficiaient d'une mesure de protection (tutelle, curatelle ou curatelle renforcée). Celles-ci sont soit assurées par un mandataire judiciaire institutionnel (UDAF57, ACTIVE, AT57) soit par un membre de la famille.

Ces mesures peuvent concerner les personnes elles-mêmes, uniquement leurs biens, ou les deux. Seule une personne ne bénéficie pas de mesure de protection formelle, mais elle est soutenue activement par sa famille.

Parmi les résidents protégés, une majorité de 47 personnes (soit 85,5 % de l'ensemble des mesures de protection) sont accompagnées par des mandataires judiciaires. Parmi celles-ci, 44 mesures sont gérées par l'UDAF de Moselle (Union Départementale des Associations Familiales), 2 par l'Association Tutélaire de Moselle (AT57) et 1 par l'Association ACTIVE.

Il est à noter qu'une proportion plus faible, 7 résidents sur 54, bénéficie d'une mesure de protection assurée directement par un membre de la famille, soit 12,8 % des cas. Cette situation s'explique par des raisons multiples : un nombre important de résidents n'ont plus ou n'ont jamais eu de contacts réguliers avec leurs familles, que ce soit en raison de décès de proches ou du fait que certains résidents n'ont jamais connu leur famille biologique. Dans ce contexte, la relation avec la famille, lorsqu'elle existe, demeure une source précieuse de soutien.

Le fait que la quasi-totalité des résidents soit représentée par un même mandataire judiciaire (principalement l'UDAF de Moselle) a un impact particulièrement positif sur la fluidité des échanges. Cette centralisation permet une collaboration de proximité, renforçant l'efficacité du travail partenarial. Elle facilite également l'adaptation rapide des réponses aux besoins spécifiques des résidents et assure une gestion cohérente et continue de leurs droits et de leur suivi.

- Mouvements de résidents

En 2024, la MAS a malheureusement dû faire face à la perte d'un résident. Un homme âgé de 58 ans nous a effectivement quittés en janvier. Son départ a été accompagné par les équipes de la MAS avec toute la bienveillance et le soutien nécessaires, afin de lui offrir un cadre respectueux et serein durant ses derniers moments.

En février 2024, un homme de 48 ans a intégré définitivement la MAS, après plusieurs périodes d'accueil temporaire concluantes. Son intégration s'est effectuée en prenant en compte son parcours de vie ainsi que ses besoins spécifiques sur les plans médical, éducatif et social. Cette transition, facilitée par les accueils temporaires, a été soigneusement organisée pour garantir un accompagnement adapté et de qualité, permettant ainsi au résident de se sentir pleinement intégré dans sa nouvelle maison.

En décembre 2024, un autre homme, âgé de 47 ans, a quitté définitivement la MAS après plus d'un an d'hospitalisation au Centre Hospitalier Spécialisé (CHS) de Sarreguemines.

La dégradation de son état de santé, couplée à une évolution complexe de ses troubles du comportement, a conduit à la nécessité d'un suivi spécialisé en milieu hospitalier. En raison de ces difficultés, il n'a pas été possible de maintenir un accueil sécurisé, tant pour lui que pour les autres résidents.

Toutefois, cette vacance sera rapidement comblée au 1er trimestre 2025, avec l'arrivée d'une nouvelle personne issue des accueils temporaires organisés en 2024.

- Accueil temporaire

La MAS dispose d'une place d'accueil temporaire, une solution offerte aux familles ou proches aidants qui leur permette de répondre à une interruption momentanée de l'accompagnement, qu'elle soit choisie ou subie. Ce type d'accueil permet en effet à l'aidant de s'absenter ou de prendre un temps de repos sans culpabilité, tout en ayant l'assurance que son proche bénéficie d'une continuité de l'accompagnement par des professionnels formés et compétents. L'accueil temporaire constitue également une porte d'entrée pour découvrir la vie à la MAS « Les Colombes », facilitant ainsi une transition douce vers une éventuelle admission permanente si le besoin s'en fait sentir.

Cet accueil est organisé sur une durée maximale de 90 jours par année civile et peut être réparti en plusieurs périodes successives, adaptées aux besoins des familles et des résidents. Cette flexibilité permet ainsi de répondre de manière précise et personnalisée aux contraintes des proches aidants.

Au cours de l'année 2024, la MAS a accueilli sept personnes distinctes, totalisant 290 jours d'occupation pour l'accueil temporaire. Cela représente un taux d'occupation de 79,5 %, en nette progression par rapport à 2023, où ce taux était de 56 %, soit une augmentation de plus de 15 points. Ce résultat marque un véritable record pour l'établissement et témoigne de l'efficacité et de l'attractivité croissantes de cette offre.

Cette nette progression s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, elle résulte d'une meilleure coordination et d'un suivi optimisé des dossiers de candidature, assurés par la référente et le chef de service de la MAS, qui ont su mettre en place une gestion rigoureuse et réactive avec l'équipe pluridisciplinaire. Ensuite, l'amélioration de la communication externe d'ODAS 57, renforcée par le développement du site internet et sa participation à de nombreuses manifestations dans le secteur, a joué un rôle clé dans cette augmentation de la fréquentation. Enfin, le déménagement dans de nouveaux locaux, plus modernes et mieux adaptés aux profils des personnes accueillies, a sans doute amélioré l'attractivité de la structure, offrant ainsi des conditions de vie plus propices à un accompagnement qualitatif des personnes accueillies.

6.4.3 ORGANISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA MAS

En 2024, sous la responsabilité du Chef de Service, l'équipe pluridisciplinaire de la Maison d'Accueil Spécialisée « Les Colombes », en charge de l'accompagnement direct des personnes accueillies, était constituée comme suit :

Emploi et qualifications - MAS de Petite-Rosselle		
Emplois	Qualifications	Quotité de temps de travail (en ETP)
Aide – soignant	Aide – soignant	28
Aide – soignant	Apprentie	1
Aide – soignant	Aide médico-psychologique	4
Aide-soignant de nuit	Aide – soignant	4
Aide-soignant de nuit	Aide médico-psychologique	1
Infirmière	Infirmière	3,60
Coordinatrice des soins / Référente hygiène	Infirmière	1
Assistant socio-éducatif	Moniteur - éducateur	3
Responsable d'unité	Educatrice spécialisée	4 (dont 2 non remplacées en 2024)
Éducatrice spécialisée	Apprentie	1
Ergothérapeute	Ergothérapeute	0.80
Psychologue	Psychologue	0,50

L'objectif fondamental de chaque agent, quel que soit son domaine d'intervention, est avant tout d'accompagner la personne dans la continuation de sa vie quotidienne. Cela inclut, entre autres, l'ensemble des actes de la vie quotidienne : son lever, son coucher, ses repas, ses soins, ses activités, ses occupations, ses sorties, ses achats, et bien plus encore.

Il ne s'agit pas seulement de délivrer des soins au sens classique du terme, mais également « d'apporter du soin » dans un sens plus large : prendre soin de la personne dans sa globalité, en respectant ses besoins, son autonomie et sa dignité.

Dans cette optique, l'ensemble des services sont organisés dans une démarche concertée, au plus près du projet personnalisé de chaque résident. Il s'agit d'une approche globale de la personne, intégrant un travail pluridisciplinaire, une complémentarité des compétences, ainsi qu'un management par le projet. Les équipes œuvrent à la recherche et à la mise en œuvre de solutions et de stratégies concertées, tout en évaluant régulièrement les actions entreprises pour garantir la qualité de l'accompagnement.

Il y a quelques années, l'accompagnement des résidents souffrait encore d'un certain cloisonnement des pratiques entre les secteurs soignants et socio-éducatifs. Ce clivage pouvait s'expliquer par l'histoire de l'établissement, qui était auparavant un IMPro, employant une majorité d'éducateurs, et par une résistance au changement liée à l'évolution des besoins des résidents.

Aujourd'hui, bien que des tensions et désaccords ponctuels puissent encore apparaître, ceux-ci sont largement apaisés grâce à une recherche concertée de solutions et de stratégies visant à améliorer le bien-être des résidents et la qualité de l'accompagnement. Ainsi, le travail d'équipe est devenu plus sain et plus efficace, reposant sur des bases communes et un objectif partagé.

L'équipe pluridisciplinaire travaille désormais de manière plus coordonnée et cohérente, au service d'un accompagnement de qualité. Plusieurs leviers ont favorisé cette évolution, notamment la mise en place de nouveaux outils de travail, un management intermédiaire de proximité, la création d'espaces d'échanges et de partages d'expériences, ainsi qu'une meilleure compréhension des missions de chaque acteur au sein de la MAS. Ces éléments ont permis de renforcer la cohésion et l'efficacité du travail en équipe.

6.4.4 UN MANAGEMENT AU SERVICE DE LA QUALITE DE L'ACCOMPAGNEMENT

La MAS de Petite-Rosselle s'inscrit résolument dans une dynamique d'ouverture, en cherchant à favoriser les rencontres, multiplier les échanges et encourager la socialisation des personnes accueillies. Cet engagement vers l'extérieur est essentiel pour enrichir la vie des résidents et promouvoir leur participation à la vie sociale.

Dans cette démarche d'ouverture, l'accueil de stagiaires provenant de diverses filières du secteur médico-social occupe une place prioritaire. Ce processus s'inscrit non seulement dans une logique de formation, mais également dans un véritable échange professionnel, où les agents de l'établissement et les futurs diplômés peuvent partager leurs expériences et savoir-faire. Cette interaction constitue un enrichissement mutuel, qui bénéficie aussi bien aux stagiaires qu'aux professionnels de l'équipe soignante, dans un cadre de partage de bonnes pratiques.

Dans cette optique, un partenariat solide a été établi depuis plusieurs années avec l'Institut de Formation des Aides-Soignants (IFAS) de Saint-Avold, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Forbach, ainsi qu'avec le lycée Pierre et Marie Curie de Freyming-Merlebach, qui propose une formation d'accompagnement, de soins et de services à la personne. Ces partenariats renforcent l'ancrage de la MAS dans son environnement local et contribuent à la formation de nouveaux professionnels compétents, tout en favorisant une transmission de savoirs et une réflexion commune sur les pratiques.

Ainsi, en 2024, la MAS a accueilli :

- 6 stagiaires aides-soignants ou ASSP (24 semaines).
- 5 stagiaires infirmiers (33 semaines).
- 1 stagiaire éducatrice spécialisée (20 semaines).
- 2 stagiaires psychologues (9 semaines).
- 1 apprenti aide-soignante depuis octobre 2024.
- 1 apprentie éducatrice spécialisée tout au long de l'année.

- Le plan de formation

ODAS 57 a à cœur d'offrir un accompagnement de qualité et adapté aux besoins spécifiques de l'ensemble des personnes que nous accueillons. Dans ce cadre, le plan de formation constitue un outil prépondérant dans le but de garantir un service performant et un accompagnement qualitatif.

L'ensemble des professionnels de la MAS bénéficie d'un programme de formation riche et varié pour répondre aux enjeux et aux évolutions du secteur médico-social. Ces formations permettent ainsi aux membres de l'équipe pluridisciplinaire de développer et d'adapter ses compétences afin de mieux répondre aux besoins complexes et en perpétuelle évolution des résidents.

En offrant aux professionnels des opportunités de formation, l'équipe de Direction veille également à leur épanouissement personnel et professionnel, tout en renforçant une qualité de service qui réponde au mieux aux exigences du secteur médico-social. Cela permet enfin à l'établissement d'évoluer en fonction des besoins des résidents, des évolutions législatives et des bonnes pratiques du secteur, pour un accompagnement toujours plus humain et adapté.

Ainsi en 2024, les agents de la MAS ont eu la possibilité de participer à 15 formations collectives organisées en interne. Ces formations aux thèmes variés (Snoezelen, troubles psychiques, accompagnement à la fin de vie, PSC1, informatique, ...) émanent en partie des agents eux-mêmes qui formulent des vœux de formation après l'entretien professionnel.

Concrètement, au cours de l'année écoulée, 36 agents de la MAS ont participé à au moins une formation collective.

Cela représente au total 199 jours ou 1393 heures de formation.

En parallèle, 3 agents, en l'occurrence des infirmières, ont participé à 2 formations organisées (8 jours au total) par un autre établissement médico-social dans le cadre d'une mutualisation entre partenaires.

Une aide-soignante et l'ergothérapeute ont pu bénéficier d'une formation individuelle assurée par un organisme extérieur pour un total de 8 jours également. Une aide-soignante devait également suivre une formation liée aux thérapies non médicamenteuses en institutions mais celle-ci a été annulée par l'organisme faute d'un nombre de participants suffisant.

Enfin une aide-soignante a bénéficié d'un financement afin de se former au métier d'infirmière dans le cadre des études promotionnelles. Elle est entrée en formation pour une durée de deux ans en septembre 2024.

6.4.5 LA PRISE EN CHARGE MEDICALE

- Le service infirmerie

L'équipe infirmière est composée de 5 agents, dont 3,6 ETP (Équivalent Temps Plein) sont affectés exclusivement à la Maison d'Accueil Spécialisée. Les 0,4 ETP restants sont mutualisés avec le Foyer d'Accueil Spécialisé (FAS), le Foyer d'Accueil Polyvalent (FAP) et l'ESAT.

Une infirmière coordinatrice supervise l'organisation et la gestion des soins dans l'ensemble de l'établissement. Elle veille à ce que chaque résident bénéficie d'un suivi personnalisé adapté à ses besoins et participe à la mise en place des projets de soins. Elle veille au respect des bonnes pratiques soignantes et des protocoles de soins. Elle évalue la qualité des soins fournis, participe à des audits internes et s'assure que l'ensemble des procédures et protocoles liés à la santé soient respectés. Elle gère aussi les relations avec les intervenants extérieurs (médecins, pharmaciens, kinésithérapeutes, etc.) et veille à la bonne coordination entre l'établissement et ces partenaires. Elle intervient dans les situations d'urgence, coordonne les actions nécessaires et peut être amenée à gérer des situations de crise, en lien avec le médecin coordinateur, l'équipe de Direction et tout intervenant extérieur qualifié.

En résumé, l'infirmière coordinatrice assure un rôle central dans l'organisation des soins, la gestion et le suivi de la qualité des soins, la formation des équipes et la communication avec les différents acteurs impliqués dans l'accompagnement des résidents. Elle est garante de la continuité et de la qualité des soins au sein d'ODAS 57.

A la MAS, chaque infirmière est référente d'une unité de vie de 14 ou 15 résidents.

L'infirmière évalue les besoins en soins de chaque résident, en fonction de son état de santé et de son projet de vie. Elle élabore, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, un projet de soins personnalisé pour chaque résident et assure le suivi régulier de son évolution.

L'équipe administre les traitements prescrits par les médecins, effectue les soins quotidiens (pansements, injections, traitements des escarres, etc.) et surveille l'état de santé des résidents en collaboration étroite avec l'équipe soignante.

Elle s'assure que l'ensemble des soins prodigués respecte les protocoles médicaux et les bonnes pratiques. Elle veille à la qualité des soins, au respect des normes de sécurité sanitaire, et à la gestion des risques, notamment pour les soins liés aux infections, à la douleur ou à la dénutrition.

L'infirmière gère également les rendez-vous médicaux extérieurs des résidents, en coordonnant la prise de rendez-vous et leur préparation. Elle s'assure de l'actualisation des dossiers médicaux des résidents, en y inscrivant les soins effectués, l'évolution des traitements et les observations cliniques. Cela inclut la traçabilité de tous les actes médicaux et des traitements administrés.

L'infirmière entretient une relation régulière avec les familles pour les informer de l'état de santé de leurs proches, échanger sur les besoins spécifiques et les impliquer dans les choix de soins.

L'infirmière est enfin souvent en première ligne en cas d'urgence médicale, et elle doit être capable d'intervenir rapidement, d'assurer les premiers secours, et de coordonner avec les services d'urgence si nécessaire.

Divers professionnels interviennent directement ou indirectement auprès des résidents, et la majorité de ces partenariats sont formalisés par des conventions avec ODAS 57. Parmi ces partenaires :

- Un cabinet de kinésithérapeutes, présent au sein de la MAS quatre demi-journées par semaine.
 - Un podologue qui intervient une fois par mois.
 - Une équipe mobile de soins palliatifs, sollicitée selon les besoins.
 - Une pharmacie d'officine qui assure le conditionnement et la livraison des traitements.
 - Le cabinet Handident à Haguenau, spécialisé dans les soins dentaires pour les personnes en situation de handicap.
 - Un cabinet de dentistes libéraux à Forbach.
 - Un cabinet d'infirmières libérales.
 - Un laboratoire d'analyses médicales.
- Le Médecin coordonnateur

Le médecin coordonnateur joue un rôle central dans l'accompagnement médical des résidents au sein de l'établissement. Il assure des consultations régulières tous les jeudis, de 14h à 17h, et veille à une prise en charge médicale de qualité pour chaque résident. L'infirmière organise ces consultations, rédige les comptes rendus et met en place les prescriptions émises par le médecin.

En plus de ses consultations, le médecin coordonnateur est responsable de la validation des procédures médicales mises en place au sein de l'établissement. Il veille à ce que les soins et traitements respectent les bonnes pratiques médicales et soient adaptés aux besoins spécifiques des résidents, notamment en matière de suivi médical, de gestion des pathologies chroniques et de prévention des risques.

Le médecin coordonnateur constitue également une personne ressource pour l'ensemble du personnel de l'établissement, en fournissant des conseils et des orientations sur les aspects médicaux de l'accompagnement des personnes accueillies. Cela inclut la gestion des traitements, les protocoles de soins ainsi que l'évaluation continue de l'état de santé des résidents.

Il joue également un rôle clé dans la coordination entre les différents acteurs de la santé, qu'il s'agisse de spécialistes, d'hôpitaux ou de professionnels libéraux. Il veille à assurer une communication fluide et un suivi médical constant, garantissant ainsi une approche globale et cohérente dans l'accompagnement des personnes accueillies.

- Le Psychiatre référent

Un médecin psychiatre est présent à la MAS une demi-journée par semaine, afin d'assurer un suivi des résidents souffrant de troubles psychiatriques, notamment ceux liés aux troubles du comportement. Ce suivi permet d'ajuster les traitements en fonction des évolutions cliniques des résidents, en collaboration étroite avec les infirmières et l'équipe soignante. Le médecin psychiatre joue un rôle essentiel dans l'évaluation des troubles mentaux, dans la gestion des médicaments et dans la mise en place de stratégies de prise en charge spécifiques.

Outre cette fonction de suivi psychiatrique, le médecin psychiatre intervient également en tant que facilitateur entre ODAS 57 et le Centre Hospitalier Spécialisé (CHS) de Sarreguemines, établissement de référence pour l'établissement sur le territoire. Cette collaboration assure une continuité des soins et permet une prise en charge globale et adaptée aux besoins spécifiques de chaque résident. Le psychiatre intervient rapidement en cas de crise ou de besoin urgent, contribuant à l'instauration d'un environnement de soins sécurisant et réactif.

6.4.6 ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

- L'équipe soignante

L'équipe soignante se compose de 37 professionnels, hommes et femmes, dont cinq forment l'équipe de nuit, assurant une présence de manière ininterrompue, jour et nuit, toute l'année.

En termes de qualifications, au 31 décembre 2022, 32 membres de l'équipe sont titulaires du diplôme d'aide-soignant (AS), tandis que cinq autres bénéficient d'une formation initiale d'aide médico-psychologique (AMP) ou d'accompagnant éducatif et social (AES).

Au 31 décembre 2024, l'équipe est constituée de 32 agents titulaires de la Fonction Publique Hospitalière et d'un agent en contrat à durée indéterminée. Trois sont en période de stage pour intégrer la Fonction Publique et un agent recruté en 2019 pour renforcer l'équipe sur un poste actuellement non pérenne est en contrat à durée déterminée. De plus, quatre agents contractuels viennent compléter l'effectif afin de pallier des absences de longue durée d'agents titulaires (longue maladie, disponibilité pour convenances personnelles ou formation qualifiante).

L'équipe soignante occupe un rôle essentiel afin de garantir un accompagnement de qualité des personnes accueillies, en tenant compte de leur bien-être physique, psychologique et social. L'ensemble des professionnels qui composent l'équipe pluridisciplinaire travaille dans une dynamique collective de "prendre soin" des personnes qui leur sont confiées. Leur mission ne se limite pas à la simple gestion des besoins primaires des résidents, mais prend en compte tous les aspects de leur vie, dans une approche holistique. Les tâches des aides-soignants sont donc multiples et variées.

En premier lieu, l'aide-soignante accompagne les résidents dans les actes essentiels de la vie quotidienne, comme la toilette, l'habillage, la prise des repas, les déplacements, en tenant toujours compte de leurs capacités et de leur degré d'autonomie, qui peuvent être très divers comme nous l'avons vu plus haut. Elle veille à leur confort et à leur hygiène, contribuant également à un environnement propice à leur bien-être.

Au-delà des soins physiques, les soins relationnels occupent également une place importante dans son travail. L'aide-soignante, disponible, à l'écoute et bienveillante, participe activement à la réhabilitation de la communication, qu'il s'agisse d'entendre les mots, de comprendre les gestes, les mimiques ou les rictus qui peuvent exprimer des maux. Par la relation qu'elle tisse avec les résidents, elle leur offre un soutien psychologique et joue un rôle clé dans leur bien-être émotionnel. En créant un lien de confiance, elle contribue à l'amélioration de leur qualité de vie.

Le rôle de l'aide-soignante ne se limite pas à l'accompagnement quotidien, elle joue également un rôle clé dans l'observation de l'évolution de l'état de santé des personnes accueillies. Grâce à sa connaissance approfondie des résidents, acquise par les relations qu'elle établit avec eux, elle est un atout précieux pour l'équipe pluridisciplinaire. Sa capacité à observer les modifications de l'état de santé ou des comportements des résidents en fait un élément essentiel pour la détection précoce de toute situation nécessitant une intervention médicale, paramédicale ou éducative. Dans ce sens, l'aide-soignante constitue un "lanceur d'alertes" et un relais précieux entre les résidents et l'équipe pluridisciplinaire.

En travaillant de manière coordonnée avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire, elle participe à une prise en soin complète et adaptée aux besoins spécifiques de chaque résident.

Des stimulations visant à limiter les régressions

Dans un souci constant d'accompagnement holistique des résidents, l'équipe soignante s'efforce de mobiliser et de stimuler les personnes. Pour ce faire, elle propose, organise et anime diverses activités occupationnelles et sorties extérieures en lien avec le projet personnalisé. Celui-ci est spécifique à chaque résident et constitue le garant d'un accompagnement individualisé. Il est ajusté au minimum une fois par an aux besoins et aux capacités propres à chacun.

En 2024, en plus des actions informelles menées directement sur les lieux de vie, 176 postes de travail de l'équipe soignante ont ainsi été dédiés spécifiquement à des accompagnements liés à des activités occupationnelles, de loisirs ou culturelles.

Les stimulations et activités proposées jouent un rôle essentiel dans la préservation du bien-être physique, psychologique et cognitif des personnes accueillies à la MAS. Ces activités sont bien plus que de simples distractions ; elles représentent un moyen crucial de maintenir et de stimuler les capacités des personnes accueillies, contribuant ainsi à ralentir, voire à prévenir, la dégradation de leur état de santé.

En mobilisant régulièrement les résidents à travers des activités et des accompagnements adaptés (jeux sur table, stimulations à la marche, activités manuelles, ateliers créatifs, soins relationnels, ...) l'équipe pluridisciplinaire leur permet de maintenir une certaine autonomie, de conserver leurs capacités motrices et cognitives et de favoriser leur participation active à la vie sociale. Cela contribue à maintenir une qualité de vie satisfaisante, en réduisant les risques de déclin liés à l'âge ou à une pathologie, tels que l'aggravation de troubles physiques (perte de mobilité, problèmes musculaires) ou cognitifs (démence, troubles de la mémoire).



Exemples de créations réalisées par les résidents avec les aides-soignants

Cette approche préventive revêt ainsi une importance capitale, tant pour le résident que pour l'équipe soignante. Comme nous l'avons vu, elle contribue directement au bien-être et à l'autonomie du résident, en favorisant le maintien de ses capacités physiques et cognitives.

D'autre part, elle offre un soutien précieux à l'équipe soignante, en prévenant une augmentation de la charge de travail à long terme. En effet, si le résident réussit à préserver son état de santé et ses capacités fonctionnelles, cela réduit significativement le risque de perte d'autonomie et de développement ou d'aggravation de troubles cognitifs. Ce maintien de la stabilité permet donc non seulement d'améliorer la qualité de vie du résident, mais aussi de prévenir une augmentation des besoins en soins complexes et en accompagnement, optimisant ainsi les ressources et l'organisation du travail au sein de l'équipe. Ainsi, cette démarche préventive s'inscrit dans une vision globale de gestion de la santé, bénéfique pour toutes les parties prenantes, en permettant un accompagnement plus efficace et durable.

- L'ergothérapeute

Une ergothérapeute complète le plateau technique de la MAS. Elle travaille actuellement à temps partiel (0,80 ETP).

Son rôle est multiple et vise à améliorer l'autonomie et le bien-être au quotidien des personnes qui nous sont confiées en intervenant sur plusieurs aspects.

Premièrement, l'ergothérapeute évalue les capacités fonctionnelles des résidents et contribue à l'élaboration du projet personnalisé. Elle participe ainsi à faciliter la vie quotidienne des personnes accueillies en favorisant leur autonomie. Elle jauge les capacités et les acquis des résidents sur différents aspects de la vie quotidienne comme la toilette, la prise des repas, les déplacements, etc...

En fonction de ses observations, elle détermine si des aides techniques comme un déambulateur ou un fauteuil roulant ou des aménagements particuliers peuvent être utiles. Elle peut, par exemple, proposer des couverts adaptés lors de la prise des repas pour un résident ayant des difficultés de préhension ou recommander un système de repères visuels ou sonores pour aider une personne ayant des troubles cognitifs à mieux gérer ses activités.

L'ergothérapeute propose également des activités thérapeutiques adaptées, dont l'objectif est de stimuler les résidents tout en respectant leurs capacités. Elle organise des ateliers de motricité fine dans le but de maintenir ou d'améliorer la coordination oculo-manuelle ou encore des exercices axés sur la pratique de l'activité physique (parcours de marche, vélo d'intérieur, ...).

L'environnement de vie est également un axe d'intervention important. L'ergothérapeute conseille sur les aménagements nécessaires pour garantir la sécurité et le confort des résidents. Cela peut inclure l'installation de barres de soutien dans les chambres et salles de bain ou une adaptation personnalisée du mobilier. Elle veille également à l'accessibilité des espaces communs, par exemple en modifiant la disposition des meubles ou en installant des éclairages supplémentaires pour éviter les risques de chutes, particulièrement pour les résidents ayant des troubles moteurs.

L'ergothérapeute travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des professionnels de l'équipe pluridisciplinaire. Elle échange régulièrement avec les infirmiers et les aides-soignants pour assurer un accompagnement cohérent et continu des résidents. Elle collabore également avec les kinésithérapeutes libérales pour proposer des séances combinées de rééducation fonctionnelle, visant à améliorer la mobilité et la posture des résidents. Cette approche coordonnée permet d'offrir une prise en charge globale, prenant en compte tous les aspects de la santé et du bien-être des résidents.

Enfin, l'ergothérapeute se tient à disposition des familles et proches des personnes qui nous sont confiées. Elle les informe sur les aides techniques et les aménagements qui peuvent être mis en place à domicile, afin de favoriser une meilleure qualité de vie. Elle peut recommander un siège de bain adapté ou des outils pour faciliter la gestion des tâches quotidiennes et elle conseille les familles sur la manière de soutenir l'autonomie de leurs proches, notamment ceux qui rentrent à domicile.

- Le psychologue

Un psychologue intervient à raison de 5 demi-journées par semaine (0,50 ETP) à la MAS « Les Colombes ».

Il occupe une place centrale dans l'accompagnement des résidents, en particulier dans la gestion de leurs émotions, de leurs comportements et de leurs relations sociales. Il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire pour offrir un soutien adapté aux besoins de chaque personne accueillie.

L'une des premières missions du psychologue consiste à évaluer les besoins psychologiques des résidents. Cette évaluation permet de comprendre les aspects émotionnels ou comportementaux qui nécessitent un accompagnement particulier. Lorsqu'un résident éprouve des difficultés à gérer son anxiété ou présente des comportements agressifs, le psychologue cherche à en identifier les causes profondes et à ajuster les interventions en fonction de ces éléments.

En parallèle, le psychologue intervient directement auprès des résidents pour les aider à mieux gérer leurs émotions et leurs comportements. Par exemple, lorsqu'un résident manifeste des troubles du comportement liés à des frustrations ou des difficultés relationnelles, le psychologue met en place des stratégies adaptées pour favoriser une communication plus apaisée et une gestion plus sereine des tensions. Il utilise des techniques thérapeutiques qui lui permettent de travailler sur les comportements et d'aider le résident à trouver des moyens plus appropriés d'exprimer ses besoins et ses émotions.

Le psychologue accompagne également les familles des résidents, qui peuvent parfois rencontrer des difficultés à comprendre ou à gérer les comportements de leurs proches. En les aidant à mieux comprendre les profils psychologiques de leurs proches, il les soutient dans l'adaptation de leur mode de vie familial. Ce travail est essentiel pour maintenir une dynamique positive entre les résidents et leurs familles et pour favoriser un environnement serein et bienveillant.

Le psychologue collabore également avec les membres de l'équipe soignante et éducative, en apportant son expertise dans la gestion des situations complexes. Il participe aux réunions pluridisciplinaires où il partage ses observations et ses recommandations sur l'accompagnement des résidents. Cette coopération contribue à coordonner les interventions de chaque professionnel et d'assurer un accompagnement global et cohérent.

Enfin, au-delà de l'intervention directe, le psychologue joue un rôle préventif. Il est attentif aux signes de détresse psychologique qui peuvent apparaître chez certains résidents, ce qui permet d'intervenir rapidement avant que ces troubles ne s'aggravent. Il échange ainsi régulièrement avec le médecin psychiatre de l'établissement et contribue à limiter les hospitalisations, souvent mal vécues par les personnes accueillies.

Dans l'ensemble, le psychologue est un acteur clé du bien-être émotionnel des résidents, apportant un soutien essentiel tant aux individus qu'aux agents qui en ont la charge.

- Le service socio-éducatif

Comme évoqué plus haut, la notion de « prendre soin » des personnes qui nous sont confiées revêt une dimension holistique, englobant non seulement l'aspect médical et soignant, mais aussi une perspective éducative et socialisante. Cette approche est ce qui distingue et caractérise spécifiquement une MAS par rapport à d'autres structures comme les hôpitaux ou, dans une moindre mesure, les EHPAD.

Le service socio-éducatif de la MAS de Petite-Rosselle se compose de trois moniteurs-éducateurs, qui, loin de se limiter à la mise en place d'activités, jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement quotidien des résidents. Bien que certains puissent réduire leur fonction à l'organisation d'ateliers ou d'activités, leur rôle s'avère en réalité bien plus complexe et profond. En effet, les moniteurs-éducateurs interviennent sur différents niveaux, apportant un regard, une analyse, et un savoir-faire qui complètent et enrichissent les actions du personnel soignant. Leur contribution permet d'élargir la perspective sur les besoins et le bien-être des résidents et d'envisager des solutions adaptées à leur évolution personnelle.

Grâce à leur formation, leur manière d'entrer en relation avec les résidents, leur capacité à prendre du recul et leur sens de l'écoute et du dialogue, les moniteurs-éducateurs abordent les situations rencontrées de façon différente des aides-soignants. Leur posture professionnelle, à la fois attentive et analytique, leur permet de décrypter les besoins sous-jacents des résidents, notamment dans les domaines de la communication, de l'expression émotionnelle et des dynamiques sociales.

De ce fait, les moniteurs-éducateurs occupent une place clé au sein de l'équipe pluridisciplinaire. Ils sont en interaction constante avec les autres professionnels afin de partager leurs observations et enrichir les projets personnalisés. Ils contribuent ainsi à un accompagnement global plus complet et cohérent, qui prend en compte tous les aspects de la vie du résident : santé, bien-être émotionnel, autonomie et inclusion sociale.

L'une des missions principales des moniteurs-éducateurs est de favoriser un environnement propice au bien-être des résidents, en leur offrant un cadre qui soutienne leur autonomie et leur intégration au sein du groupe. Ils interviennent de manière régulière, parfois urgente, au sein des unités de vie, en vue de prévenir, apaiser ou désamorcer des situations complexes. Grâce à leur approche centrée sur la relation et l'écoute, ils offrent aux résidents l'opportunité d'exprimer leurs émotions, de libérer des tensions internes, ou encore de se retirer du groupe pour prendre un moment de répit, par exemple à travers une sortie à l'air libre. Ces interventions permettent de mieux comprendre les comportements des résidents,

de prévenir les troubles et de contenir les crises, évitant ainsi des hospitalisations en établissement spécialisé.

Une autre dimension essentielle du travail des moniteurs-éducateurs réside dans l'élaboration, la mise en œuvre, et l'évaluation d'ateliers et d'activités adaptées. Ces actions visent, d'une part, à prévenir la régression – qu'elle soit physique, intellectuelle ou cognitive – et, d'autre part, à maintenir le niveau d'autonomie et les capacités des résidents. Ces ateliers contribuent également à améliorer le bien-être des personnes, en travaillant sur leur image de soi, leur ouverture sociale, et leur capacité à interagir avec leur environnement. Chaque activité est pensée et ajustée dans le cadre du projet personnalisé de chaque résident, prenant en compte ses besoins, ses capacités et ses centres d'intérêt. Les moniteurs-éducateurs jouent encore une fois un rôle important dans l'élaboration de ces projets, en affinant les constats, en repérant les potentialités des résidents et en déterminant des actions qui soutiendront leur évolution.

Le travail des moniteurs-éducateurs va donc bien au-delà de la simple animation d'activités. L'accompagnement qu'ils proposent devient un moyen structuré d'offrir des opportunités de maintien des acquis et du niveau d'autonomie des personnes accueillies, en veillant toujours à ce que les activités soient en adéquation avec les objectifs poursuivis et non de simples moments de distraction.

6.4.7 UN PANEL D'ACTIVITES VARIE

Le large éventail d'activités et d'accompagnements proposés au sein de la MAS « Les Colombes » témoigne de la richesse et de la diversité de cette approche. Certaines de ces activités sont menées en collaboration étroite avec les aides-soignants, lorsque les disponibilités du planning de l'équipe soignante le permettent, permettant ainsi une coordination renforcée et croisée dans l'accompagnement des résidents.

- Les activités physiques :

Le déménagement dans les nouveaux locaux, de plain-pied et mieux agencés, a en contrepartie entraîné une augmentation de la sédentarité chez les personnes accueillies. En effet, la proximité immédiate des commodités avec leur unité de vie, bien que facilitant leur quotidien, a contribué à une réduction de leurs déplacements et à une moindre activité physique. Si cette configuration offre un confort accru, elle peut également induire un mode de vie plus statique, avec moins d'incitations à se déplacer au quotidien.

L'activité physique s'adresse ainsi à tous les résidents volontaires, qu'ils aient besoin de se mobiliser physiquement ou qu'ils cherchent à extérioriser un trop-plein d'énergie. Bien que leur situation de handicap puisse limiter certaines capacités, il apparaît essentiel que chaque résident conserve une activité physique, même modeste, pour préserver et améliorer son état de santé général.

Au-delà des bénéfices physiques, l'activité permet aux résidents de renforcer leur confiance en eux et de surmonter les appréhensions liées à leurs difficultés physiques et cognitives. Grâce à des exercices adaptés à leurs besoins et à leurs capacités, ils ont l'opportunité de valoriser leurs compétences, tout en étant soutenus par des outils spécialement conçus pour leur handicap. La cohésion de groupe, l'entraide mutuelle et le partage d'expériences contribuent à créer un environnement favorable à l'épanouissement personnel et collectif.

Ainsi, une à deux séances d'activités physiques adaptées (jeux de ballon, gym douce, ...) sont programmées chaque semaine, intégrées au planning des activités menées par l'équipe socio-éducative.

En complément de ces activités, chaque jeudi après-midi, une séance de piscine au complexe Aqua'Gliss de Freyming-Merlebach est organisée, permettant aux résidents de profiter des bienfaits de l'eau dans un environnement sécurisé. Les groupes sont définis en fonction des projets personnalisés, afin d'adapter les accompagnements et les exercices proposés aux besoins spécifiques de chacun. Des accompagnements individuels à la piscine sont également organisés par les moniteurs-éducateurs, l'ergothérapeute ou des aides-soignants.



Des groupes de marche sont également mis en place au minimum cinq fois par semaine, avec une attention particulière portée à l'équilibre des capacités physiques des participants. Ces groupes sont adaptés aux différents niveaux de mobilité, permettant ainsi des sorties de courte durée sur terrain plat pour certains, ou des marches plus longues sur terrains plus accidentés pour d'autres.

- La médiation animale :

La médiation animale repose sur l'intervention d'un animal auprès de personnes dont les besoins ou pathologies ont été soigneusement identifiés au préalable. Ce type de médiation s'appuie sur la relation unique entre l'humain et l'animal, apportant des bienfaits reconnus dans de nombreux domaines.

Ainsi, un groupe de cinq résidents participe, tous les 15 jours, à une sortie d'une journée au sein d'une ferme pédagogique située à Longeville-lès-Saint-Avold. Les résidents inscrits dans ce projet ont l'opportunité de rencontrer divers animaux, spécialement choisis pour leur familiarité avec le contact humain. Ces animaux jouent un rôle apaisant et bienveillant, offrant une forme de réconfort aux résidents tout en stimulant leurs sens et leurs émotions.

Les effets positifs de cette interaction sont multiples : les animaux apportent affection et apaisement, contribuant à réduire les angoisses, le stress, la tristesse, ainsi que les crises psychiques des résidents. Le lien tissé avec les animaux aide à atténuer les symptômes associés aux troubles psychologiques et émotionnels, offrant ainsi un soutien essentiel pour leur équilibre mental et leur bien-être général.

Par ailleurs, des séances d'équithérapie sont proposées tous les quinze jours en partenariat avec l'association Les Islandais de l'Albe, située à Kappelkinger. Ces séances sont spécifiquement conçues pour répondre aux besoins des résidents en situation de handicap. Chaque mois, deux groupes de 4 à 5 personnes se retrouvent pour des séances de 2 heures, animées par des moniteurs-éducateurs et des professionnelles formées à l'approche du cheval et du handicap. L'objectif est d'aider les résidents à surmonter leurs peurs, à renforcer leur estime de soi et à découvrir un nouveau moyen de bien-être à

travers l'interaction avec les chevaux. Au fil des séances, on peut constater chez certains résidents une diminution des troubles du comportement, ainsi qu'une réduction significative de l'anxiété.



- Les activités liées à la détente et au lâcher-prise :

Les résidents expriment également une grande appréciation pour les moments de calme et d'apaisement, qui leur offrent l'opportunité de diminuer leurs tensions internes, de s'apaiser et de retrouver une certaine sérénité. Dans cette optique, l'équipe socio-éducative met en place divers projets axés sur la relaxation et le bien-être, tels que l'écoute musicale et le Snoezelen.

L'écoute musicale est une activité conçue pour offrir un moment de détente et de partage autour d'un univers sonore apaisant. L'objectif est de créer une atmosphère propice à la relaxation, où la musique classique, soigneusement choisie, agit comme un vecteur de calme et de tranquillité. Cette activité se déroule au moins une fois par semaine avec un groupe de 5 à 6 résidents, présentant des pathologies diverses telles que la schizophrénie, les troubles du spectre autistique, des déficits intellectuels et cognitifs. La diffusion de musique classique a des effets thérapeutiques notables. Il n'est pas rare d'observer une diminution, voire une disparition totale des manifestations telles que les cris, les logorrhées, les colères, les balancements ou les besoins kinésiques, souvent liés aux pathologies des résidents.

En complément de cette activité, un grand nombre de moniteurs-éducateurs et d'aides-soignants ont été formés à la pratique du Snoezelen. Ce terme, né de la contraction des mots hollandais « snuffelen » (renifler, fureter) et « doezelen » (lézarder, somnoler, être dans un état de bien-être), désigne une approche innovante visant à favoriser le bien-être des personnes dépendantes ou en souffrance psychique à travers la stimulation sensorielle.

L'espace Snoezelen permet ainsi de plonger le résident dans un environnement sensoriel riche et varié, offrant une stimulation douce et agréable à travers des sons, des odeurs, des textures, des couleurs, des formes et des effets lumineux. Dans cet environnement sécurisant, les personnes sont invitées à vivre des expériences sensorielles en toute confiance, soutenues par un accompagnant formé qui veille à leur confort et à leur bien-être psychique. Ce moment de « contenance psychique » est crucial, car il offre à chaque résident une parenthèse de tranquillité dans laquelle il peut se reconnecter à ses sensations et apaiser son esprit.



Salle Snoezelen MAS « Les Colombes »

En règle générale, une séance en salle Snoezelen dure environ 1 heure, incluant la préparation de la salle, l'accueil de la personne résidente et la séance proprement dite, qui dure environ 45 minutes.

En 2024, en comptabilisant uniquement les séances animées par les moniteurs-éducateurs, 284 séances individuelles ont été réalisées. D'autres accompagnements, plus ponctuels, ont également été assurés par l'équipe soignante, soit directement en salle Snoezelen, soit au sein des unités de vie. Ces séances font partie intégrante du dispositif de soin, contribuant au bien-être global des résidents, en leur offrant des moments de relaxation et de réconfort essentiels à leur équilibre psychologique et émotionnel.

- Ouverture vers l'extérieur et socialisation :

L'équipe soignante, en collaboration avec les moniteurs-éducateurs, accompagne tout au long de l'année les résidents lors de sorties individuelles ou collectives, en accord avec leurs projets personnalisés. Ces sorties sont pensées comme un moyen d'élargir leurs horizons et de favoriser leur bien-être en dehors du cadre de l'établissement, tout en tenant compte de leurs besoins spécifiques.

L'un des objectifs clés du projet d'établissement est de promouvoir l'inclusion sociale et de permettre aux personnes en situation de handicap d'occuper une place active dans la société. Cela passe par une série d'activités extérieures, visant à ouvrir aux résidents des portes vers la culture, les loisirs, la découverte du patrimoine et l'exploration du monde ordinaire. Ces sorties contribuent à enrichir leur quotidien en leur offrant des opportunités de s'intégrer davantage dans la vie de la Cité, d'interagir avec d'autres et de découvrir des environnements diversifiés.

L'implantation géographique de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), située à proximité des frontières allemandes et luxembourgeoises constitue un atout majeur. Cette localisation permet de proposer une variété d'activités adaptées, qui tiennent compte des spécificités culturelles et géographiques des régions voisines. Elle ouvre la voie à des projets de sorties en lien avec les centres d'intérêt des résidents, leurs attentes personnelles et les objectifs définis dans leurs projets personnalisés. Que ce soit pour des visites culturelles, des sorties en plein air, des découvertes patrimoniales ou des rencontres avec des communautés locales, l'équipe s'efforce d'offrir des expériences qui enrichissent et dynamisent la vie des résidents, tout en les aidant à mieux comprendre et s'intégrer au monde qui les entoure.



Sorties au bowling, au Parc Merveilleux de Bettembourg et au Parc de Sainte Croix



Après l'effort, le réconfort....

Pique-nique au train forestier d'Abreschviller

- L'organisation des vacances :

Deux modalités sont proposées pour les résidents souhaitant participer à des projets de vacances. La première consiste en la participation à un séjour adapté d'une semaine, organisé par un organisme agréé tel que l'APAJH 54. Cette option s'adresse principalement aux personnes les plus autonomes, qui ne présentent pas de troubles du comportement majeurs. Elle permet aux résidents de vivre une expérience enrichissante, tout en étant accompagnés par des professionnels spécialisés dans les séjours adaptés.

La seconde modalité est l'organisation de mini-séjours de 4 jours, conçus et coordonnés par les professionnels de la MAS. Ces séjours sont destinés aux résidents plus dépendants, ou à ceux pour qui un séjour d'une semaine serait trop long ou difficile à gérer. Les mini-séjours permettent de maintenir un équilibre entre le besoin d'évasion et les exigences d'accompagnement, tout en veillant à la sécurité et au confort des résidents.

Cependant, il est important de noter que certains résidents ne sont pas concernés par les projets de vacances, car ces séjours pourraient ne pas être bénéfiques pour eux. En effet, pour certaines personnes, des troubles nouveaux peuvent apparaître ou être exacerbés pendant ces périodes à l'extérieur de l'établissement, ce qui rend ces vacances inadaptées à leur bien-être.

Chaque année, les modalités d'organisation des séjours sont réévaluées en fonction des bilans réalisés par les encadrants et les organismes partenaires. Ces bilans permettent de dresser un état des lieux précis des besoins et des capacités des résidents, afin de déterminer les projets les plus appropriés pour chaque individu. Ces informations sont ensuite intégrées dans les projets personnalisés des résidents, garantissant que chaque séjour soit adapté et bénéfique.

En 2024, onze résidents ont eu l'opportunité de participer à un séjour de dix jours à Saint Rémy aux Bois, en Meurthe et Moselle, répartis en deux groupes : le premier du 25 juillet au 5 août ; le second du 6 au 17 août.

Parallèlement, neuf mini-séjours ont été organisés, concernant 26 participants, entre janvier et octobre 2024. Enfin, un séjour prévu pour trois personnes a dû être reporté au premier trimestre 2025, en raison de circonstances exceptionnelles.





- La gestion du quotidien :

Chaque jour, l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire met tout en œuvre pour rendre le quotidien des résidents aussi agréable et épanouissant que possible. Vivre en collectivité peut être une expérience riche et stimulante, mais elle peut aussi générer des tensions, des contraintes et des frustrations. L'objectif principal est donc de limiter au maximum ces moments difficiles et, dans la mesure du possible, d'atténuer les tensions qui peuvent survenir.

Dans cette optique, les équipes soignantes et éducatives bénéficient d'une grande autonomie pour proposer des animations spécifiques et créer des moments conviviaux et chaleureux au sein de la structure. Ces instants permettent de renforcer les liens sociaux et d'apporter aux résidents une parenthèse de plaisir et de partage.

Tout au long de l'année, diverses activités sont organisées pour favoriser cette convivialité. Par exemple, des petits-déjeuners ou des goûters améliorés, des après-midis dansantes, des fêtes d'anniversaire, des repas à thème ou encore des apéritifs (sans alcool) sont proposés, permettant à chacun de participer à des événements qui rompent avec la routine quotidienne. Ces moments de partage sont particulièrement appréciés, car ils apportent à la fois des instants de joie et l'opportunité de créer des souvenirs ensemble.





Les fêtes traditionnelles telles que le carnaval, Halloween ou Noël offrent également des occasions privilégiées de célébrer en collectif. Pour beaucoup de résidents qui n'ont pas la chance de pouvoir compter sur une famille proche, ces événements constituent des moments forts d'inclusion et de convivialité. Les jours de fête sont donc l'occasion de vivre des instants chaleureux et de renforcer les liens d'appartenance à la communauté de la structure.



Ces diverses opportunités de convivialité et de fête sont des moments très attendus et particulièrement appréciés des résidents. Elles participent à leur bien-être en apportant de la joie, de la légèreté et un sentiment de valorisation, tout en contribuant à l'animation de la vie collective au sein de l'établissement.



6.4.8 MOMENTS FORTS DE 2024

L'année 2024, la première année complète dans les nouveaux locaux, a été marquée par un certain nombre d'événements et de moments forts. Nous avons choisi d'en retenir trois :

- Chasse aux œufs le 14 avril

La première chasse aux œufs d'ODAS 57 a été organisée le dimanche 14 avril par l'équipe éducative de la MAS en association avec l'Amicale du Personnel de l'établissement.

Les enfants accompagnés des personnes accueillies ont su faire preuve de perspicacité et d'esprit d'équipe pour dénicher les œufs cachés par le lapin de Pâques dans le parc de la MAS. Celui-ci n'était pas venu les mains vides puisqu'il s'était déplacé avec ses châteaux gonflables et des récompenses en chocolat pour les petits intrépides.

Les enfants, jeunes et moins jeunes, ont également pu participer à des jeux qui leur ont permis de compléter leur panier d'œufs multicolores.





- Vernissage du 31/05/2024 : consécration du partenariat avec l'école Antoine Gapp

Après plusieurs séances de travail communes au sein de la MAS et de l'école élémentaire Antoine Gapp à Forbach, les personnes accueillies et les écoliers ont pu présenter le fruit de leur collaboration à l'occasion d'un vernissage organisé dans les locaux de la MAS le 31 mai dernier.

Un projet en commun qui a mis en lumière des valeurs d'inclusion sociale, de vivre-ensemble, de respect et d'acceptation des différences, de partage et de solidarité parfois oubliées dans la société actuelle.

Il fallait voir la fierté des enfants et des résidents de la MAS, présentant les tableaux, dessins et objets de décoration à leurs professeurs, leurs parents et leurs proches.

A l'issue des discours de circonstance et de la présentation des productions, un apéritif de l'amitié préparé par les équipes de l'ESAT du Puits Gargan a été servi aux invités.

Un moment fort de la vie institutionnelle d'ODAS 57 qui ne demande qu'à être reconduit dans un futur proche.





- Elections des représentants des résidents au CVS d'ODAS 57

Le mardi 24 septembre avaient lieu les élections des représentants des personnes accueillies à la MAS au Conseil de la Vie Sociale (CVS) d'ODAS 57.

Six candidats impliqués et investis étaient sur la ligne de départ pour représenter leurs pairs au sein de l'instance qui regroupe des résidents et usagers mais également des familles et des professionnels.

Accompagnés d'un éducateur-directeur de campagne, les candidat(e)s ont élaboré des affiches et des professions de foi afin de convaincre les électeurs et susciter l'adhésion à leurs programmes respectifs.

Le scrutin s'est déroulé dans une ambiance détendue dans une salle d'activités aménagée pour l'occasion en bureau de vote avec isolements et urne pour rendre cette journée aussi semblable à celle d'une élection républicaine.



A l'issue du scrutin, les résultats étaient particulièrement serrés et un tirage au sort a été nécessaire pour déterminer quel candidat serait le suppléant du titulaire élu avec seulement une voix d'avance.

Les candidats ont fait preuve de fair-play et ont tous été honorés par une médaille récompensant leur engagement et leur esprit de camaraderie autour d'un verre de l'amitié.



La première réunion du CVS qui a marqué l'investiture des nouveaux élus a eu lieu le mardi 15 octobre à 14h.

6.5 ORGANISATION DE L'ESAT

En 2024, une réforme majeure a été mise en place pour les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT). Son objectif est d'améliorer les conditions de travail et la qualité de vie des personnes en situation de handicap, en leur offrant des perspectives professionnelles plus claires ainsi que des formations mieux adaptées.

Concrètement, cette réforme a entraîné plusieurs évolutions significatives dans le fonctionnement des ESAT, que nous vous présenterons dans ce bilan de l'année 2024.

Elle vise également à renforcer la coordination entre les différents acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les ESAT collaborent désormais plus étroitement avec les établissements médico-sociaux, les centres de formation et les entreprises, afin de proposer des parcours de formation et d'insertion professionnelle adaptés aux besoins de chacun.

6.5.1 DONNEES CHIFFREES ESAT ANNEE 2024

Effectif des professionnels intervenant à l'ESAT

- 1 Chef de Service
- 1 Responsable du site du Puits Gargan
- 2 Educateurs Techniques Spécialisés
- 0,40 ETP d'Infirmière Diplômée d'Etat
- 0,50 ETP de psychologue
- 0,15 ETP d'IDEC
- 0,03 médecin coordonnateur
- 0,03 médecine psychiatre
- 16 ETP Moniteurs d'atelier
- 6 ETP aux Espaces Verts dont
 - 3 ETP en Cuisine Centrale
 - 2 ETP en Sous-traitance/Conditionnement
 - 2 ETP Hygiène des Locaux
 - 2 ETP en Blanchisserie
 - 1 ETP Polyvalent
- 1 Responsable de Cuisine
- 1 Cuisinier
- 8 ETP d'aides de cuisine

Effectif des usagers au 31/12/2024 : 114 usagers

- Moyenne d'âge de l'ESAT : 38.5 ans.
- Ouvrier le plus jeune : 20 ans.
- Ouvrier le plus âgé : 62 ans.
- Mouvements en 2024 : 5 admissions ESAT.
8 sorties (3 pour inaptitude, 3 démissions et 2 exclusions).

Déficiences intellectuelles	
Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre principal	85
Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre associé	19
Autisme et autres TED	
Nombre de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED à titre principal	0
Nombre de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED à titre associé	0
Troubles psychiques	
Nombre de personnes présentant des troubles psychiques à titre principal	11
Nombre de personnes présentant des troubles psychiques à titre associé	2
Troubles du langage et des apprentissages	
Nombre de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages à titre principal	3
Nombre de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages à titre associé	1
Déficiences auditives	
Nombre de personnes présentant des déficiences auditives à titre principal	2
Nombre de personnes présentant des déficiences auditives à titre associé	1
Déficiences visuelles	
Nombre de personnes présentant des déficiences visuelles à titre principal	0
Nombre de personnes présentant des déficiences visuelles à titre associé	1
Déficiences motrices	
Nombre de personnes présentant des déficiences motrices à titre principal	1
Nombre de personnes présentant des déficiences motrices à titre associé	4
Déficiences métaboliques, viscérales et nutritionnelles	
Nombre de personnes présentant des déficiences métaboliques, viscérales et nutritionnelles à titre principal	1
Nombre de personnes présentant des déficiences métaboliques, viscérales et nutritionnelles à titre associé	0

Cérébro-lésions	
Nombre de personnes cérébro-lésées à titre principal	3
Nombre de personnes cérébro-lésées à titre associé	0
Polyhandicap	
Nombre de personnes polyhandicapées	0
Troubles du comportement et de la communication (TCC)	
Nombre de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication (TCC) à titre principal	8
Nombre de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication (TCC) à titre associé	13
Diagnostics en cours	
Nombre de personnes en cours de diagnostic	0
Autres types de déficiences	
Nombre de personnes présentant d'autres types des déficiences à titre principal	2
Nombre de personnes présentant d'autres types des déficiences à titre associé	0
Nombre de personnes accompagnées dans l'effectif au 31.12	116

6.5.2 BILAN DES DIVERS SOUTIENS EN ESAT :

Petit rappel législatif du texte de loi 2002-2 qui aborde principalement le soutien en ESAT dans son article 3 :

« Participation de la personne à l'ensemble des activités dans le respect du règlement de fonctionnement et des dispositions du présent contrat, la personne accueillie s'engage à participer :

- *aux activités à caractère professionnel qui lui seront confiées,*
- *aux actions d'apprentissage et de formation qui auront été préalablement et conjointement identifiées comme nécessaires au maintien et au développement de ses connaissances et de ses compétences professionnelles,*
- *aux activités de soutien médico-social et éducatif qui auront été préalablement choisies au vu de ses aspirations et qui favorisent son accès à l'autonomie et son implication dans la vie sociale. »*

L'ESAT dans son fonctionnement est donc en devoir d'organiser deux types de soutien qui sont à caractère professionnel (anciennement appelés « de 1^{er} type ») et médico-social et éducatif (autrefois dits « de second type »).

Une nouvelle organisation des activités de soutien médico-social a été mise en place, comprenant 13 activités, choisies en fonction des besoins identifiés lors des Projets Personnalisés (PP) ou à la demande des travailleurs. Ces activités sont dispensées par les moniteurs pendant la journée de travail.

Ce changement significatif a exigé une organisation rigoureuse afin de ne pas perturber le bon fonctionnement des ateliers et de maintenir les objectifs de production. La plupart des travailleurs se montrent satisfaits de cette nouvelle organisation, qui génère moins de stress et leur permet d'apprécier davantage leurs apprentissages.

a) Soutien à caractère professionnel

- **Apprentissages quotidiens :**

Les activités de production de l'ESAT nécessitent des enseignements éducatifs permanents de la part des encadrants techniques. Ceux-ci interviennent aussi bien sur l'apprentissage des gestes techniques que sur le développement des compétences comportementales, du travail en équipe et de l'autonomie des usagers dans l'exécution de leurs tâches.

Pour accompagner cette progression, ils organisent des temps de formation, collectifs ou individuels, adaptés aux projets personnels de chacun. En complément, des stages, au sein de la structure ou en milieu ordinaire, peuvent être mis en place pour favoriser l'apprentissage et l'insertion professionnelle.

- **Formation interne :**

En 2024, les formations internes, principalement en espaces verts, n'ont pas pu être mises en place en raison d'un calendrier d'activités particulièrement chargé. Plusieurs facteurs ont contribué à cette situation :

- Un agenda dense : Le programme d'activités des derniers mois a été très dense, limitant ainsi la disponibilité des créneaux dédiés aux formations internes.
- Des travaux au sein de la structure ODAS 57 : Des rénovations, notamment des travaux de peinture au self, ont temporairement perturbé l'organisation et la planification des formations.

Ces formations étant essentielles au développement des compétences, elles seront reprogrammées dans les meilleurs délais.

- **Formation externe :**

FORMATION GEREES PAR UN ORGANISME EXTERNE	
INTITULE	ORGANISME
Assimiler son rôle de représentant au CVS et/ou délégué	PARCOURS COMPÉTENCES
Prévention des risques en espaces verts	PARCOURS COMPÉTENCES
Accompagner à l'utilisation des réseaux sociaux	ALTAFORMA
RABC	CABINET CTC
HACCP	GV RESTAURATION
FALC	AXE FORMATION

b) Soutien médico-social et éducatif

Le soutien médico-social et éducatif est assuré par un Éducateur Technique Spécialisé (ETS). Il établit le calendrier, coordonne les aspects matériels et prend en compte les demandes des usagers exprimées lors de leurs projets personnels afin de constituer les groupes.

La diversité des activités extraprofessionnelles proposées au sein de l'ESAT offre une large palette d'opportunités, favorisant le développement et l'autonomie des usagers dans leur vie quotidienne.

Tout au long de l'année, différentes actions sont mises en place à destination des ouvriers de l'ESAT. Elles sont encadrées et animées par les moniteurs d'atelier et l'ETS. Ces actions, initiées par les encadrants et validées par l'ETS, sont en lien avec les demandes formulées par les usagers.

Chaque usager choisit son activité en fonction de ses besoins et attentes, et ce choix est ensuite validé lors de l'élaboration de son projet personnel.

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des actions menées à l'ESAT.

Action favorisant les stimulations cognitives : expression, perception, attention, mémoire, langage, raisonnement :	
THEME DU SOUTIEN	NOMBRE DE PERSONNES
Dessin (concours)	7 personnes
Création d'une bande dessinée d'après un thème donné.	
Estime de Soi	9 personnes
Savoir se percevoir et se connaître.	
Décoration	9 personnes
Développer sa créativité, ses compétences son bien-être en travaillant en équipe.	
Site ODAS 57	7 personnes
Rédaction d'articles sur les moments forts de l'ESAT.	
Jeux éducatifs	8 personnes
Faciliter la concentration, l'expression, la gestion des émotions, la mémoire, les interactions sociales.	
Chant	8 personnes
Faciliter la communication, l'expression, la gestion des émotions, la mémoire et le langage.	

Action favorisant l'accès à l'autonomie, la socialisation et l'intégration sociale des personnes accueillies :

THEME DU SOUTIEN

NOMBRE DE PERSONNES

Code de la route

8 personnes

Apprentissage du Code de la route permettant de se perfectionner ou de s'inscrire au permis B.

Informatique

8 personnes

Connaître les bases de l'informatique et son utilisation et connaître ses dangers.

Lecture

4 personnes

Apprendre les bases de l'écriture.

Cuisine

9 personnes

Élaboration de plats simples et équilibrés pour les reproduire à la maison.

Administratif

9 personnes

Connaître et savoir remplir des documents administratifs et rédaction de courriers simples.

Sport

9 personnes

Sensibilisation aux activités sportive pour favoriser bien-être et remise en forme ainsi que la socialisation en travail de groupe.

Le but étant de s'ouvrir sur l'extérieur en participant à la course des Pères Noël organisée par l'ESAT.

Allemand

9 personnes

Apporter quelques notions d'allemand pour mettre en confiance, travailler l'autonomie et faciliter le déplacement des usagers vers l'Allemagne.

En raison de divers facteurs, nous n'avons pu réaliser qu'un tiers des séances programmées. Les principales raisons de cette situation sont les suivantes :

- **Réorganisation des ateliers** : Une réorganisation interne a été nécessaire pour optimiser notre fonctionnement et répondre aux besoins de nos bénéficiaires. Cela a engendré quelques retards et ajustements dans le calendrier des séances de soutien.
- **Absences diverses** : Plusieurs absences de professionnels ont perturbé la continuité des activités.
- **Besoins de service** : Certains besoins de service ont nécessité une attention particulière et prioritaire, détournant temporairement les ressources des activités de soutien.

Le Chef d'atelier est en charge de la gestion de ces imprévus pour maintenir un niveau de participation aux séances satisfaisant mais pour 2025, ils devraient être plus ponctuels permettant une reprise du rythme habituel.

c) Certificat Reconnaissance des Acquis et de l'Expérience :

Félicitations à quatre travailleurs de l'ESAT pour l'obtention de leur certification "Parcours Compétences" !



Cette certification, issue de la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE), permet aux travailleurs en ESAT de valoriser leurs compétences professionnelles et leurs talents.

Elle leur a été remise le 23 janvier 2025 à la MAS "Les Colombes", lors d'une cérémonie réunissant plusieurs ESAT de Moselle. Pour célébrer cette réussite, ils étaient accompagnés de leur moniteur référent, qui les a soutenus tout au long de l'élaboration de leur dossier RAE.

Au total, 15 travailleurs issus de différents ateliers ont été mis à l'honneur. Lors de la remise des certificats, chacun a eu la possibilité, s'il le souhaitait, de se présenter devant le public et de partager son parcours. Le moniteur référent a également pu prendre la parole pour féliciter le travailleur et compléter son témoignage si nécessaire.

La cérémonie s'est clôturée par un moment convivial autour d'une collation composée de boissons et de mignardises, remportant un franc succès auprès des participants et accompagnateurs.

Chacun est reparti fier de cette belle reconnaissance et motivé pour la suite de son parcours professionnel.

Succès de la 3^e édition de la "Course des Pères Noël"

L'ESAT d'ODAS 57 a organisé avec succès la 3^e édition de la "Course des Pères Noël", qui s'est tenue le 1er décembre 2024 à Petite-Rosselle.

Le départ a été donné à 13h00 pour une soixantaine de participants, depuis le magnifique Musée de la Mine, gracieusement mis à disposition par le Parc EXPLOR WENDEL. Le parcours, essentiellement tracé sur des chemins forestiers et des zones inaccessibles aux voitures, a permis de limiter les traversées de routes et d'assurer la sécurité de tous.

L'arrivée a eu lieu à 15h00 à l'Espace de la Concorde, en plein cœur du marché de Noël, grâce à la collaboration de l'association OMSC et de la Mairie de Petite-Rosselle.

Les différents établissements d'ODAS 57 – MAS, ESAT, FAS et FAP – étaient représentés, avec la participation des résidents et usagers accompagnés par leurs éducateurs. La course était également ouverte aux personnes valides, favorisant ainsi une ambiance inclusive et chaleureuse, illustrant les valeurs de solidarité et de partage.



Tout s'est déroulé à merveille ! À l'issue de la course, le Chef de Service de l'ESAT a pris la parole pour remercier les services de la Ville, les associations et les sponsors, notamment CARREFOUR Forbach et DLSI du Technopôle de FORBACH SUD.

Une remise de médailles et de friandises a ensuite récompensé les participants, ravis de monter sur l'estrade pour célébrer leur performance. Après cet instant festif, chacun a pu profiter du marché de Noël et des stands des exposants à la salle de la Concorde.

Cette journée placée sous le signe de la convivialité et de la bienveillance restera un beau souvenir de partage et d'inclusion pour tous les participants ! 🧑‍🎄 🌲

6.5.4 INTIMAGIR : UN PARTENARIAT ENGAGE POUR LE RESPECT DE L'INTIMITE ET DES DROITS DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

La signature d'une convention de partenariat entre le centre de ressources INTIMAGIR Grand-Est et l'ESAT d'ODAS 57 a permis d'établir un planning d'actions à destination de l'équipe encadrante et des travailleurs.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la circulaire N° DGCS/SD3B/2021/147, qui rappelle l'importance du respect de l'intimité, des droits sexuels et reproductifs des personnes en situation de handicap, ainsi que la nécessité de lutter contre les violences. La première étape de ce projet a consisté à former l'équipe encadrante aux thématiques suivantes :

- Vie intime, affective, parentale et sexuelle des personnes en situation de handicap
- Lutte contre les violences

Ces formations ont eu lieu les vendredis après-midi, avec deux sessions organisées en juillet et septembre 2024.

À la suite de ces formations, deux référents ont été désignés pour accompagner et sensibiliser les usagers lors des prochaines séances d'information, qui portent sur :

- Les émotions et les compétences psychosociales.
- Les droits : ce que je peux ou ne peux pas faire.
- Le consentement.
- Les sensations corporelles et leur perception.
- La représentation du corps : connaissance des parties du corps et affirmation en tant qu'adulte.

Pour renforcer cet engagement, une bibliothèque spécialisée devrait voir le jour courant 2025, mettant à disposition une documentation accessible à tous sur ces thématiques essentielles.

Un bilan des actions menées ainsi qu'une évaluation avec les référents seront réalisés avant la fin de l'année, afin de pérenniser ce partenariat et poursuivre les actions en 2026.

6.5.5 ATELIER ESPACES VERTS

L'atelier espace vert est composé de 6 moniteurs d'atelier et 31 usagers. En période hivernale, la plupart des usagers des espaces verts ont commencé à rénover et moderniser les installations intérieures et la décoration des espaces verts à l'extérieur de l'ESAT du Puits Gargan. Pendant ce temps, d'autres ont effectué la maintenance des équipements d'espaces verts ou se sont chargés de la pose du grillage à l'extérieur de l'ESAT.

Le reste de l'effectif travaillait dans l'atelier de sous-traitance, où ils ont assemblé des presse-étoupes pour la société SIB de Boulay-sur Moselle ou conditionné des vis pour la société GARELLY de Forbach.



En février, la société carnavalesque de la ville de Carling nous a sollicités pour le nettoyage de leur salle avec l'aide de l'équipe « Hygiène des Locaux ».

Au début de la période hivernale 2024, une équipe des espaces verts a réalisé une prestation de peinture au FAP afin de redonner un nouvel éclat et plus de clarté aux couloirs du rez-de-chaussée. Pendant ce temps, certains membres des équipes ont effectué la maintenance des équipements d'espaces verts, tandis qu'une autre équipe s'est chargée des prestations de taille et d'élagage pour divers clients.

En février, la société carnavalesque de la ville de Carling nous a sollicités pour le nettoyage de leur salle avec l'aide de l'équipe ménage.

À partir d'avril 2024, les équipes ont repris leurs activités d'entretien des espaces verts en réalisant de multiples prestations chez des clients qui n'ont pas hésité à renouveler leur volonté de travailler avec nous. Elles ont également mené avec qualité de nouvelles prestations pour un nouveau client, SAUR, et ont répondu à diverses offres de particuliers, qui ont apprécié la qualité de nos services.

Une équipe de quatre travailleurs handicapés a pu œuvrer cette année en autonomie sur les différents sites de ODAS57. Nos clients les plus importants sont Veolia, la Communauté d'Agglomération de Forbach, la commune de Schœneck et les entreprises du technopôle de Forbach Sud.



Il est à noter que nous avons renouvelé notre partenariat avec le magasin Brico Dépôt de Forbach pour la création de panneaux d'exposition de carrelage ainsi que le montage de divers mobiliers d'exposition, aussi bien intérieurs qu'extérieurs (pergola, douche, etc.).

Nous avons cependant connu une année difficile pour cet atelier en raison des conditions climatiques très humides tout au long de la saison, ce qui a entraîné une baisse du nombre d'interventions réalisées au cours de l'année.

6.5.6 ACTIVITE A L'ATELIER BLANCHISSERIE

La production du traitement de linge est d'environ 2 800 kg de linge par semaine.

La clientèle se répartit ainsi :

- ✚ 7 EHPAD, Les Amis du Herapel, 3 associations des amis de la nature et le Parc Explor Wendel pour l'entretien de linge de lit.
- ✚ Etablissements spécialisés : MAS (vêtue, linge de lit et tenues professionnelles), FAS (linge plat), FAP (linge plat et vêtue), Moissons Nouvelles (linge de lit et occasionnellement la vêtue).
- ✚ Tenues de travail : Continental Sarreguemines, EPG Henriville, Lorelec, l'ensemble des tenues de travail des travailleurs et du personnel de l'ESAT (Cuisine, ateliers du Puits Gargan et Blanchisserie).



La Blanchisserie est équipée de trois machines, permettant une production d'environ 100 kg de linge, avec une rotation de cinq machines par jour, du lundi au vendredi.

L'atelier accueille 19 ouvriers (10 femmes et 9 hommes), encadrés par deux monitrices d'atelier. Parmi eux, deux ouvriers ont été formés à la conduite du camion assurant le transport du linge sur les différents sites, dans une démarche d'inclusion vers le milieu ordinaire.

Pour faciliter le travail des usagers ne sachant pas lire, nous avons mis en place des pictogrammes permettant un repérage plus intuitif des différentes techniques de travail. Une bonne condition physique est recommandée car l'ensemble des postes s'effectue en station debout tout au long de la journée, parfois dans des conditions de forte chaleur.

Nous rencontrons encore, de manière épisodique, du linge contaminé provenant de différentes structures. Celui-ci est systématiquement traité selon le protocole de décontamination en vigueur.

Cette année, nous avons accueilli plusieurs stagiaires, notamment certains issus de l'IME de Guise, ainsi que d'autres en mise en situation en milieu professionnel en ESAT (MISPE) en vue d'une admission. Par ailleurs, un agent du FAP d'ODAS57 est venu découvrir le métier de moniteur d'atelier au sein de notre structure.

En octobre 2024, nous avons accueilli une nouvelle personne au sein de notre équipe, ayant déjà effectué plusieurs stages dans notre atelier. En novembre 2024, nous avons également accueilli une travailleuse provenant de l'atelier de Cuisine centrale. Bien qu'elle ait voulu découvrir le milieu ordinaire, elle a finalement choisi de revenir en ESAT où elle se sentait plus à l'aise.

Nous avons conclu une rupture conventionnelle en début d'année avec l'association Moissons Nouvelles mais avons aussi lancé une nouvelle prestation avec la société LORELEC en juin 2024, qui sera pleinement opérationnelle dès janvier 2025.

Nous avons également reçu plusieurs demandes de devis pour des prestations qui devraient débiter en 2025. Parmi celles-ci, une prestation pour la Mairie de Petite-Rosselle concernant le traitement des EPI et une autre pour un traiteur de Freyming-Merlebach portant sur le traitement du linge de restauration

6.5.7 CUISINE CENTRALE ET SATELLITES

En 2024, en plus de notre client principal, qui regroupe les foyers et la MAS d'ODAS 57, nous avons continué notre marché avec le client UGECAM de Longeville-lès-Saint-Avold. Ce partenariat a permis d'ajouter 138 repas par jour, soit 4 278 repas par mois, avec 10 repas mixés supplémentaires intégrés en 2024. La cuisine centrale a également pris en charge les repas des divers réunions et évènement réalisé au sein d'ODAS 57.



Depuis la mise en place des repas mixés au 1er février 2023, les retours sont toujours très positifs. Les analyses ont montré des résultats efficaces et satisfaisants tout au long de l'année. Le poste d'aide de cuisine créé spécifiquement pour la préparation des repas mixés a pu être pérennisé.

Avec l'augmentation du volume de repas produits, nous avons renforcé l'équipe en ajoutant un moniteur d'atelier à la cuisine, dans le cadre du redéploiement des effectifs des moniteurs d'atelier de l'ESAT. L'équipe de cuisine se compose désormais de :

- 1 Responsable de cuisine.
- 1 Cuisinier.
- 2 Moniteurs d'atelier.
- 1 Moniteur d'atelier sur le site de la Résidence Paul Verlaine.
- 1 Aide de cuisine dédiée aux repas mixés.
- 3 Aides de cuisine pour la cuisine centrale et le foyer (le soir et le week-end).
- 4 Aides de cuisine pour la cuisine satellite de la MAS (le soir et le week-end).
- 23 Usagers (dont 2 en charge du transport).

La visite des services vétérinaires a donné lieu à un rapport très satisfaisant concernant la qualité de nos prestations. Cette année a également été marquée par un changement de chef d'atelier.

6.5.8 ATELIER SOUS-TRAITANCE

Effectif global de l'atelier : 25 usagers

- Ouvrier le plus jeune : 29 ans.
- Ouvrier le plus âgé : 60 ans.
- Mouvements en 2024 : 0
- Réduction de temps de travail : 2 usagers sont passé à 50 %
1 usager est passé à 30 %

L'activité a fonctionné normalement durant l'année 2024 avec principalement 5 clients :



Société SIB située à Boulay :

L'activité principale de l'atelier consiste à l'assemblage de différentes pièces pour le montage de presse-étoupe, servant dans l'équipement électrique industriel ou le bâtiment.

Société JOKON située à Folschviller :

En baisse constante depuis plusieurs années, les tâches sont le collage et le montage de feux pour l'automobile.

Société BATIFER située au Technopôle de Forbach sud :

Nettoyage de poignées et montage de gâches.

Société BRICO DEPOT située à Forbach :

Elaboration de panneaux d'expositions de carrelages, montage de pergolas et cabanes de jardins.

Mairie de Morsbach :

Désherbage du cimetière de la commune.

6.5.9 RELAIS LA POSTE A L'ESAT DU PUIITS GARGAN : UN PONT ENTRE L'ESAT ET LA COMMUNAUTE LOCALE

Depuis l'ouverture du Relais La Poste en septembre 2018, suite à la signature d'une convention entre la Poste et ODAS 57, ce service est devenu un point de connexion essentiel entre l'ESAT du Puits Gargan et la ville de Petite-Rosselle. Il a permis de créer de nouveaux liens avec les habitants du quartier et d'encourager une meilleure connaissance mutuelle entre les résidents et les usagers de l'ESAT.

L'Agence Postale est située dans le hall d'accueil de l'ESAT du Puits Gargan et emploie 2 usagers et un encadrant ; le Chef d'Atelier du Puits Gargan. Ce dernier travaille en étroite proximité avec les usagers pour répondre à leurs besoins. Les services proposés incluent la réception et la distribution de courrier, la vente de produits postaux (comme des timbres, des enveloppes affranchies, des courriers suivis), ainsi que l'enregistrement des envois grâce à un nouvel outil informatique.



Afin d'améliorer la qualité des services et faciliter les échanges, l'ESAT a installé un visiophone et un système d'ouverture à distance pour les clients de La Poste. De plus, un coffre-fort et une caisse ont été mis en place pour sécuriser les transactions monétaires. Cette initiative permet non seulement de renforcer l'ouverture sur l'extérieur, mais aussi de favoriser l'inclusion des travailleurs handicapés dans la communauté locale.

Nous réalisons :

- Réception de courrier – réception de colis.
- Distribution des courriers.
- Vente de produits (timbres, enveloppes affranchies, enveloppe suivies, colissimo, colis Chronopost, bordereau courrier recommandé, pièce de monnaies de Paris...).
- Mise en place d'un nouvel outil informatique pour les enregistrements.
- Mise en place d'un visiophone et d'une ouverture à distance pour les clients La Poste.
- Mise en place d'un coffre-fort.
- Attribution d'une caisse avec de l'argent.

6.5.10 HYGIENE DES LOCAUX

Cet atelier est actuellement composé de **17 usagers** et de 2 monitrices d'atelier

En 2024, l'équipe de l'atelier Hygiène des Locaux a continué à assurer un nettoyage régulier, incluant le nettoyage des chambres ainsi que des vitres intérieures et extérieures des unités du site de la nouvelle MAS Les Colombes.

En février, nous avons renouvelé notre partenariat pour le nettoyage de la salle des fêtes de la commune de Carling. Cette intervention a une fois de plus satisfait notre client, qui a exprimé son souhait de faire de nouveau appel à nos services pour les années à venir.

En fin d'année, l'équipe de l'atelier Hygiène des Locaux a commencé à effectuer des essais pour une prestation de nettoyage du restaurant, des vestiaires et des toilettes du site Parc Explor Wendel, en vue d'un possible partenariat.

Nous continuons de développer ces activités, qui semble particulièrement épanouissante pour les usagers.



6.5.11 PROJET INCLUREG

L'ESAT du Puits Gargan s'est inscrit dans le cadre du projet INCLUREG qui vise à favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap en encourageant la collaboration entre les Etablissements et services d'aides par le travail de la Grande Région. L'objectif est de faciliter leur intégration professionnelle et d'augmenter leurs opportunités sur le marché du travail.

Pour y parvenir, les partenaires (HTW SAAR, REHA, ED-MEDIA, YOLANDE COOP, DROPSLAB) échangent leurs solutions en matière de qualification et emploi, mènent des études, développent des méthodes de travail par le biais de projet pilotes. Ces innovations, touchant notamment les domaines de la numérisation, de l'industrie 4.0 et de logistique inversé, sont soutenues par des entreprises innovantes, des universités et des institutions dédiées à l'inclusion des personnes en situation de handicap dont nous faisons partie.

Ensemble, nous cherchons des moyens de former plus de personnes en situation de handicap pour des postes en milieu ordinaire et de les y intégrer avec succès. Les évolutions législatives, la pénurie croissante de main d'œuvre et la transformation numérique de l'économie rendent urgente la modernisation des ESAT, qui jouent un rôle crucial dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.



Tout au long de l'année 2024, l'équipe de l'ESAT dédiée au projet INCLUREG a participé à une réunion mensuelle avec les partenaires financiers, ainsi qu'à une réunion d'avancement du projet chaque mois. Une réunion COMAC est également prévue tous les six mois. La première s'est tenue le 30 mars 2024, dans les locaux de l'Université HTW Saar, à Saarbrücken, et la seconde a eu lieu le 08 octobre dans les locaux de DROPSLAB au Luxembourg.

Une réunion d'avancement a aussi eu lieu le 7 octobre 2024, dans les locaux de DROPSLAB, partenaire technologique, au Luxembourg. Cet événement a permis de découvrir les innovations mises en place par la startup.

Le 27 novembre 2024, nous avons eu l'opportunité de recevoir l'équipe de DROPSLAB dans le cadre d'une visite des ateliers. Cette visite a été l'occasion de réfléchir ensemble sur des axes d'amélioration.

Enfin, le 5 décembre 2024, nous avons visité les ateliers des ESAT de la REHA en Allemagne. Cette visite nous a permis d'observer et de comparer les différences culturelles et les pratiques de travail entre les deux pays.

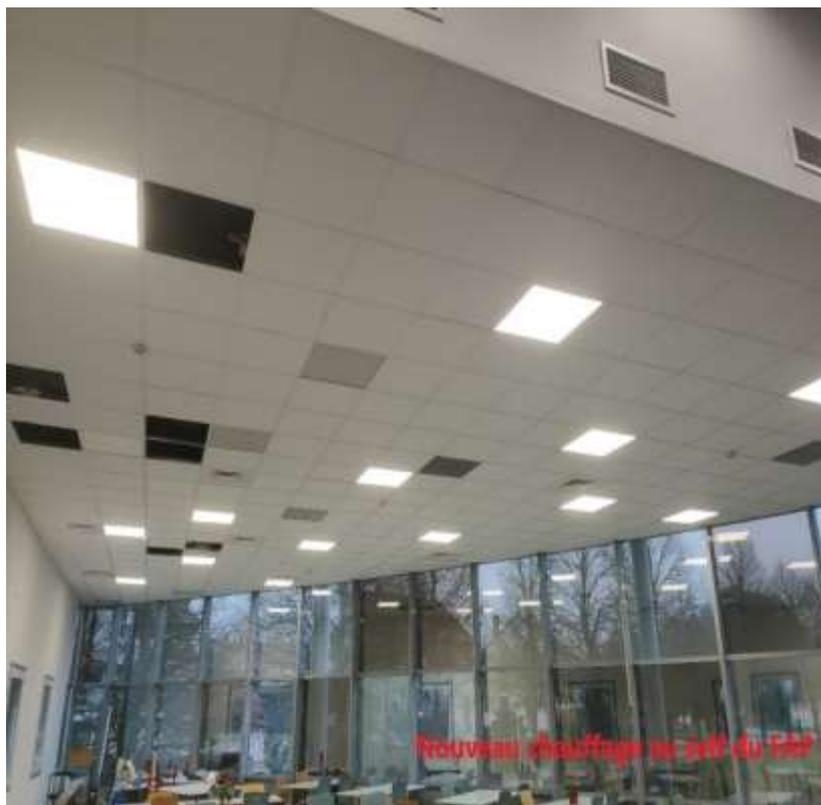
Dans le cadre de ce projet, nous avons également été chargés d'élaborer un questionnaire sur le thème des différences organisationnelles et culturelles. Ce questionnaire sera analysé au cours de l'année suivante.

6.6.1 SERVICE TECHNIQUE ET TRAVAUX

En 2024, le Service Technique a été énormément sollicité sur les différents sites pour des interventions de maintenance ou d'aménagement. La MAS a émis 345 tickets d'interventions, le FAP 235 tickets, le FAS 101 tickets et l'ESAT 73 tickets.

Le temps de travail sur la MAS pour épauler les différentes entreprises a également dépassé nos prévisions. En effet, les malfaçons et problèmes récurrents sont apparus au fur et à mesure. Au niveau du FAP, un travail sur les salles de bains et les toitures a été mis en place. Au FAS, une remise en état des abords a été effectuée (peinture, installation d'une pergola, nettoyage des pavés ...).

Plusieurs chantiers ont également permis d'améliorer les conditions de travail sur les différentes structures :





6.6.2 SERVICE HYGIENE DES LOCAUX

Afin de nous adapter à l'évolution des normes sécuritaires et environnementales (réduction de l'empreinte carbone, manipulation des produits dangereux ...), tous les sites ont été équipés d'un nouveau système de dilution pour les produits de nettoyage.

La buanderie de la MAS s'est équipée d'une nouvelle machine de marquage du linge pour remplacer l'ancienne en fin de vie. La grande machine à laver devrait aussi monter en gamme avec l'ajout d'un système de lessive liquide.

L'équipe du FAP a été dotée d'une nouvelle autolaveuse.

Le projet de mutualiser les équipes du FAS et du FAP a évolué. En 2025, une équipe commune Entretien des locaux devrait voir le jour, regroupant ainsi les agents du FAS, du FAP et de la MAS.

6.7 PROJETS EN COURS POUR 2025

Pour le FAP :

- Changement du réseau de chauffage dans les chambres.
- Rénovation du système de surveillance extérieur (caméras).
- Changement du sol du self.
- Rénovation de salles de bains.

Pour le FAS :

- Changement des chaudières.
- Rénovation de salles de bains.

Pour l'ESAT :

- Protections des bas de portes en inox et changement de la porte « accès livraison » à la cuisine centrale.
- Installation d'une échelle à crinoline pour l'accès au toit de la Rose des Vents.
- Changement des chaudières au Puits Gargan.

Pour la MAS :

- Sécurisation des portes extérieurs (accès par badge pour les accès vestiaires, buanderie et cuisine).

7 Service Informatique

7.1 MAINTENANCE ET EVOLUTION DU SI

7.1.1 INFRASTRUCTURE



- La configuration de deux serveurs a été effectuée pour accueillir les sessions utilisateurs en mode « client léger ».
- Le système de sauvegarde a été mise à jour pour faire face aux besoins croissant en termes d'espace.
- Plusieurs postes ont été renouvelé (PC Fixes, portables) dans le cadre du projet ESMS Numérique
- Un interphone vidéo a été déployé au FAS leur permettant de communiquer et d'interagir avec le portillon depuis le bureau ou via le smartphone des éducateurs.
- Le système de vidéo protection du FAS a été amélioré.



7.1.2 ASSISTANCE

Suite à son déploiement en 2023, l'Helpdesk « ODAS'sistance » a été largement adopté par les différents services d'ODAS 57.

En 2024, c'est 272 demandes d'interventions informatique qui ont été traitées grâce à « ODAS'sistance ». A cela s'ajoute encore bon nombre de demandes d'intervention faites par mail ou en direct.

Le bénéfice de cet outil a été ressentis par le service informatique pour faciliter et fluidifier le traitement des demandes, mais également par le service technique.

C'est pourquoi une évolution de cet outil, détaillée ci-dessous, a débuté en 2024.



7.2 PROJETS 2024

7.2.1 MIGRATION DU DUI (DOSSIER USAGER INFORMATISE)



L'année 2024 a été rythmé par le projet de migration du DUI au sein de la MAS, projet « ESMS Numérique » dit en phase d'amorçage.

La phase de généralisation pour les autres structures d'ODAS a débuté fin 2024 et se clôture fin 2025.

La migration du logiciel VISION SOCIALE vers IMAGO a demandé beaucoup de temps et d'investissement pour être mené de la manière la plus transparente possible.

Le projet a débuté par des audits internes qui ont permis un paramétrage au plus juste d'IMAGO.

La récupération des données de YUMI qui s'en est suivi était une des parties les plus complexe à gérer, l'éditeur logiciel « YUMI Technologie » ayant déposé le bilan, nous n'avions aucun support pour l'extraction des données.

Nous avons cependant récupéré avec succès les données importables par EVOLUCARE.

Ce projet a également nécessité la mise en place de la MSSanté (Messagerie Sécurisé de santé) et du DMP (Dossier Médical Partagé), le tout de manière transparente pour les professionnels de santé d'ODAS 57.

Des financements liés au projet nous ont également permis l'acquisition de nouveau matériel pour accompagner nos usagers.

7.2.2 DEVELOPPEMENTS LOGICIEL (PROGRAMMATION)

Client léger ODAS



Le développement interne d'une application « client léger » a abouti en 2024, elle a été déployée progressivement sur différents postes de travail fin 2024 et est en phase de généralisation et d'amélioration en 2025.

Sa fonction est d'ouvrir la session utilisateur directement sur le serveur.

Elle permet de centraliser toutes les données coté serveur, c'est la fin des récupérations de données sur un PC hors service, vous récupérez l'ensemble de votre session depuis n'importe quel poste informatique.

Elle nécessite également très peu de bande passante pour fonctionner (débit internet) ce qui aura un effet bénéfique sur les sites ayant une faible connexion.

Enfin, elle permet une meilleure sécurisation des données itinérantes (déplacement à l'extérieur avec un PC portable, télétravail, etc.). En cas de perte ou de vol, le matériel ne possède aucune donnée d'ODAS.

ODAS'sistance

Un développement interne de l'Helpdesk ODAS'sistance a été initié en 2024 et sera déployé en 2025.

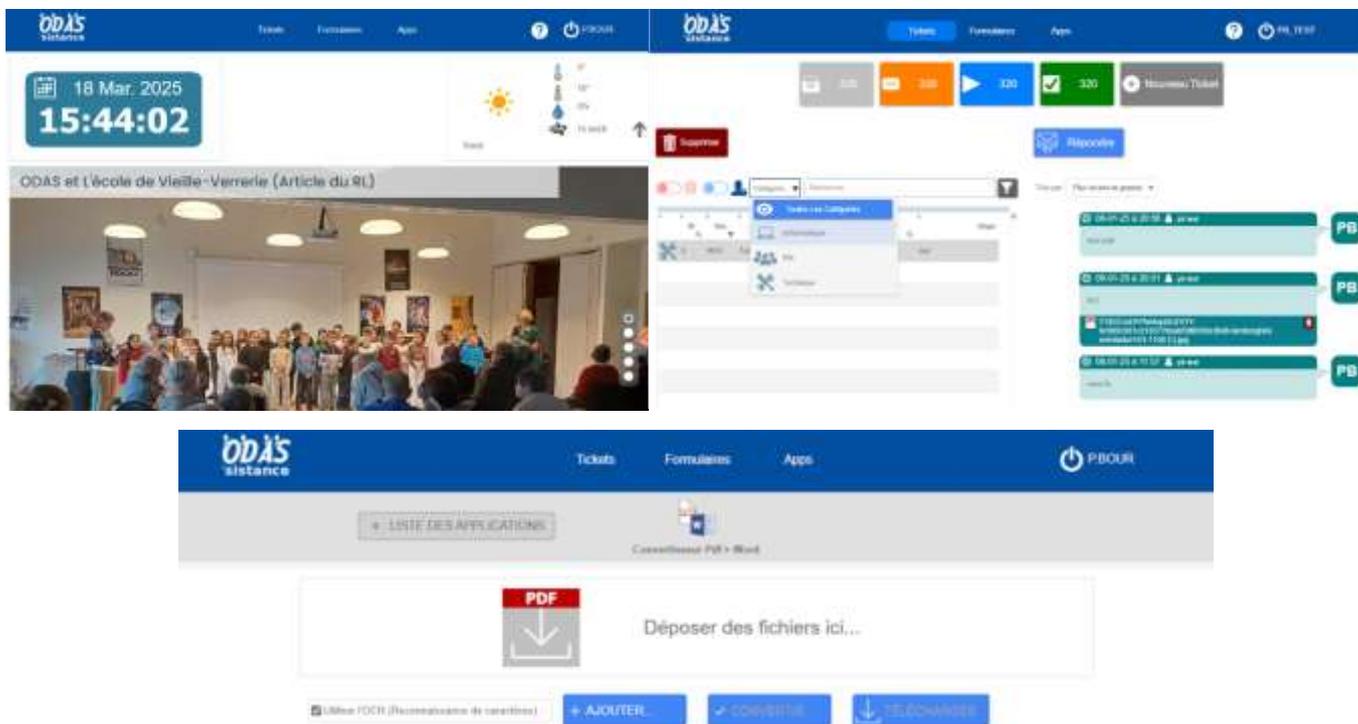
Le système actuel, basé sur une solution open source, ne répond pas à tous les besoins d'ODAS.



C'est pourquoi ODAS'sistance ne sera plus un simple Helpdesk (gestion de tickets) mais un intranet plus évolué et ergonomique.

Il permettra en plus de la gestion des demandes par tickets de :

- Saisir des formulaires
- Mettre à disposition des applications en mode web (Pilotage des afficheurs MAS/ESAT, Gestion de contrat, conversion de pdf en word, échange de fichier lourds façon dropbox, etc.)
- Mettre à disposition une base documentaire accessible facilement par QR codes
- Ou tout autre fonctionnalité développée sur mesure...



7.3 PROJETS 2025

- Déploiement d'IMAGO pour les autres structures.
- Finalisation et déploiement de la nouvelle version d'ODAS'sistance.
- Modernisation des outils de suivi des agents du service technique.
- Réhabilitation de l'infrastructure informatique du FAP.
- Réhabilitation de la vidéoprotection du FAP.
- Etudier la mise à disposition de la fibre pour les usagers du FAP.